

MINISTRES ARABES DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

**Boukadoum  
prend part à la réunion  
consultative à Doha**

P. 24

ANP

**Prétendue "mission  
secrète" de M. Chanegriha  
à Paris : démenti  
"catégorique" du MDN**

P. 24

CONSEIL DES MINISTRES ARABES  
DE L'INFORMATION

**M. Belhimer participe  
aux travaux de la 13<sup>e</sup>  
session du Bureau  
exécutif**

P. 24

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Percée du FLN et des indépendants

Les résultats du scrutin législatif du 12 juin dernier continuent de faire les Unes de la presse nationale, notamment pour décortiquer les ressorts de ce nouveau paysage législatif caractérisé par la percée du Front de libération nationale (FLN) et des indépendants. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a estimé, pour sa part, lors de la présentation des résultats, que l'application du nouveau régime électoral avait permis de remodeler le mode de représentation populaire au niveau de la chambre basse du Parlement, d'où la nécessité d'un examen "approfondi" en vue d'en tirer les enseignements nécessaires.

P. 3

DKnews



### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Les efforts et réalisations  
de l'Algérie mis en avant  
(ONPLC)**

P. 4

COMMERCE

**La nouvelle loi sur la  
concurrence soumise  
au Secrétariat général  
du Gouvernement**

P. 6

PRODUITS PÉTROCHIMIQUES

**Sorfert table sur des  
exportations de l'ordre  
de 600 millions USD  
en 2021 (PDG)**

P. 6

### SANTÉ

**BRÛLURES  
D'ESTOMAC**

**Elles peuvent  
être un signe  
de cancer**

P.p 12-13

### FOOTBALL

MATCH AMICAL

**Les "Verts"  
locaux  
affrontent le  
Libéria pour  
enclencher leur  
résurrection**



P. 21

MUSIQUE - FESTIVAL

**Le festival  
des musique  
et danse  
Diwane  
délocalisé  
à Ain-Sefra**

P. 16

ANP

**Plusieurs  
opérations  
menées en une  
semaine dans  
le cadre de la  
préservation  
de la sécurité  
du pays (bilan)**

P. 24

## LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

### Arrestation de 3.797 individus



Les services de la police judiciaire ont arrêté, en mai, 3.797 individus impliqués dans des affaires liées à la consommation et au trafic de drogue et saisi des quantités considérables de comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un bilan des mêmes services sécuritaires.

Un total de 4.444 affaires liées à la drogue ont été traitées durant la même période, dont 1.281 impliqués dans le trafic de drogue et 3.163 pour consommation, précise la même source.

Les mêmes services ont saisi 675,162 kg de résine de cannabis, 167.830 comprimés psychotropes de différents types et 165,428 g de cocaïne, ajoute la même source.

## TLEMCCEN

### Saisie de 25 kg de résine de cannabis



Vingt cinq (25) kilogrammes de résine de cannabis (kif traité) ont été saisis dernièrement dans la wilaya de Tlemcen lors d'une opération ayant permis aux policiers d'arrêter un suspect, a-t-on appris mardi dans un communiqué de la sûreté de wilaya.

Les éléments de la police judiciaire de Sabra ont découvert, chez le conducteur d'une motocyclette qu'ils ont interceptée, une quantité de résine de cannabis.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le prévenu pour le présenter devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

## MOUDJAHIDINE

### Décès du moudjahid Benbrahim Brahim à Alger

Le moudjahid Benbrahim Brahim, dit Layachi Benahmed, est décédé mardi à Alger à l'âge de 96 ans, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Issu d'une famille de nationalistes, dont le père, Ali, tombé au champ d'honneur, et le frère, Allel, furent tous les deux membres du Parti du peuple algérien (PPA) et maquisards depuis 1945, le moudjahid Benbrahim Brahim avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale au Maroc.

Le défunt Brahim avait déjà perdu deux frères durant les massacres du 8 mai 1945, avant d'en perdre encore un troisième, Ismet, tombé au champ d'honneur en zone III de la Wilaya IV (Ouarsenis).

Son parcours de combattant de l'Armée de Libération Nationale (ALN) est relaté dans ses mémoires, écrites par la journaliste Leïla Boukli, et intitulées "La foi et ma détermination m'ont sauvé", parues aux éditions Rafar en 2019.

## ALGER

### Reprise de l'exploitation du transport public par câbles (EMA)

L'exploitation du transport public par câbles à Alger reprendra demain jeudi, a annoncé mercredi l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

"Suite à la décision des pouvoirs publics, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), informent leurs aimables usagers, de la reprise de l'exploitation commerciale des téléphériques et télécabines d'Alger à partir du 17 juin 2021", est-il indiqué dans le communiqué.

A cet effet, l'ETAC a mis en place un protocole sanitaire afin d'éviter la propagation de la pandémie de Covid-19.

Il s'agit du port obligatoire du masque, du respect de la distanciation physique, de la mise à disposition des usagers de gel désinfectant, de l'aération naturelle des espaces, de la désinfection et le nettoyage quotidiens des stations et des cabines, et de la mise en place d'un marquage au sol à l'extérieur et à l'intérieur des stations afin de faciliter le déplacement des usagers.

Les télécabines seront exploitées à 50% de leurs capacités d'accueil, ajoute la même source.

## OUM EL BOUAGHI

### Arrestation d'un individu pour faux, usage de faux et abus de fonction



Les éléments de la deuxième sûreté urbaine de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de "faux, usage de faux, abus de fonction et utilisation frauduleuse de cachets", a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par un juriste dans une administration publique faisant état de l'émission et la diffusion par des parties inconnues de documents falsifiés concernant son administration. L'investigation a permis l'identification du suspect âgé de 37 ans, a souligné la même source, précisant que la fouille du domicile du mis en cause en collaboration avec le parquet du tribunal d'Oum El Bouaghi après l'accablissement de toutes les mesures réglementaires nécessaires, a donné lieu à la découverte d'un cachet de l'administration et de documents à falsifier moyennant des sommes d'argent.

Après l'achèvement de l'enquête, il a été procédé à l'élaboration de trois dossiers pénaux à l'encontre de l'individu arrêté pour "utilisation et détention de cachets de manière frauduleuse", "diffusion de faux documents comportant des faits erronés, utilisés intentionnellement" et "abus de fonction", a-t-on indiqué, ajoutant que le suspect a été présenté devant le parquet du tribunal d'Oum El Bouaghi.

## ALGÉRIE - SÉISME

### Secousse tellurique de 3,3 dans la wilaya de Bejaïa

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a eu lieu mardi à 14h41 dans la wilaya de Bejaïa, a annoncé le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 33 km au Nord-Est de Cap Carbon (wilaya de Béjaïa), précise le communiqué.

## ALGER

### Démantèlement d'une bande criminelle à El Harrach



Les services de la circonscription administrative d'El Harrach a démantelé une bande criminelle spécialisée dans la détention, le stockage, le transport et le trafic de drogues et de psychotropes, activant dans le cadre d'un réseau criminel organisé, indique, mardi, un communiqué de la sûreté d'Alger. Suite à l'exploitation d'informations signalant un individu détenant une quantité considérable de drogues (cannabis) destinée au trafic, un plan bien ficelé avait été mis en place ayant permis l'arrestation du suspect en possession de 4 plaquettes de drogue (398,5g) et d'une somme de 200.000 Da", précise le communiqué. Après enquête, et en coordination avec le Parquet territorialement compétent, "un deuxième suspect a été identifié, celui qui dissimulait la drogue au niveau de son domicile", a noté la source, ajoutant qu'il a été procédé à la saisie notamment de "deux plaquettes de drogues (185g), d'objets tranchants et de découpage et de comprimés psychotropes".

## SONATRACH

### Un cycle de formation en communication interne

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un cycle de formation en communication interne destiné aux membres de son réseau de correspondants.

Conçu par la Sonatrach Management Academy (SMA), "ce cycle de formation permettra aux membres de ce réseau d'avoir accès aux savoirs, savoir-faire et outils indispensables à la réussite de leur mission, mais leur offrira également un espace d'échange et de partage, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à l'entreprise", explique la même source.

Dispensé par un panel de formateurs et d'experts nationaux de haut niveau issus de Sonatrach et des grandes écoles et universités algériennes, ce parcours compte des formations ciblées axées sur les thématiques suivantes : la création et production de contenu, la communication institutionnelle, interne et digitale ainsi que la communication de crise, selon le communiqué.

## OUARGLA

### Plus de 480 quintaux de colza récoltés

Une production de 487 quintaux de colza oléagineux a été récoltée jusqu'ici, au titre de la campagne de moisson pour la saison agricole 2020/2021, qui se déroule depuis la fin mai dernier dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Réalisée sur une superficie de 41 hectares exploités par 11 agriculteurs, sur une superficie globale de 50,5 hectares dédiée à cette culture, soit un taux de 80%, cette récolte a été engrangée en deux tranches de 123 Qx et 364 Qx par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) avant d'être livrée à la minoterie industrielle "Mitidja", en vertu d'une convention signée avec les producteurs de Colza.

La DSA table sur la réalisation d'un rendement de 14 à 15 Qx/ha au titre de cette première expérience menée dans la région, précisément dans les zones agricoles des dairas de Sidi-Khouiled (29,5 ha), Hassi-Messaoud (15 ha) et N'goussa (6 ha). Quinze (15) agriculteurs ont opté pour l'irrigation sous-pivot de cette culture, destinée notamment à la production d'huile de table.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Percée du FLN et des indépendants (presse régionale)

Les journaux paraissant dans l'Est du pays ont souligné, mercredi, la percée du Front de libération nationale (FLN) et des indépendants aux élections législatives de samedi dernier, à la lumière des résultats provisoires annoncés hier à Alger par Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

"Le FLN en pôle position et les indépendants créent la surprise" titre en page 2 le quotidien public en langue arabe "An-nasr", relayant les résultats provisoires des élections législatives du 12 juin dernier, relevant que le Front de libération nationale s'est imposé comme "la première force au sein de l'Assemblée populaire nationale", suivi par les indépendants et le Front El Moustakbel qui a enregistré "une nette progression". La publication a également rapporté la déclaration du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, assurant en marge d'une journée d'information organisée hier au siège de cette institution à Alger, que "le contrôle de la validité des élections

est effectué en toute transparence, impartialité et intégrité".

De son côté, l'e quotidien en langue arabe, "Ayn El Djazair", édité à Constantine, a mis l'accent sur "le maintien du FLN de son leadership à l'APN en décrochant 105 sièges", relevant toutefois qu'il n'en détient pas la majorité ce qui présage, selon l'auteur de l'article, que la "constitution d'un gouvernement de coalition se profile à l'horizon". Sous le titre "Retour du FLN et du RND par la grande porte", le journal "L'Est Républicain" a souligné le retour à l'Assemblée nationale de ces deux partis politiques, ajoutant que le Front de libération nationale (FLN), le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le Front El



Moustakbel se sont partagés les dix sièges attribués à la wilaya de Skikda à l'Assemblée populaire nationale.

Pour "Le Quotidien de Constantine", l'un des enseignements ma-

jeurs de ce scrutin est sans conteste "l'émergence du pôle des indépendants" qui ont raflé la seconde place à l'Assemblée populaire nationale après le FLN, "sorti victorieux des élections législatives du

12 juin dernier". Ce journal a également mentionné qu'au regard des résultats provisoires annoncés hier par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, les femmes ne représentent que 8,35 % de la composante de l'APN, soit 34 sièges sur 407, considérant cela comme une "régression notable" de la présence des femmes à l'Assemblée populaire nationale. Le reste des journaux paraissant mercredi dans l'Est du pays ont également rapporté les résultats provisoires des élections législatives du 12 juin, à l'image du journal "Seybouse Times" et "Assarih", tous deux édités à Annaba, et le journal en langue arabe "Al-Raya", édité à Batna.

Les listes indépendantes créent la surprise (presse oranaise)

Les quotidiens paraissant à Oran ont mis en exergue, ce mercredi, les résultats préliminaires des élections législatives du 12 juin, soulignant que les indépendants ont créé la surprise et se sont érigés comme la deuxième force politique du pays. Le journal « Cap Ouest » précise, dans un article intitulé « les indépendants deviennent la seconde forme politique du pays » que « les listes indépendantes ont constitué la surprise des résultats préliminaires du scrutin du samedi dernier en remportant 78 sièges et devancées par celles du FLN qui a décroché 105 sièges sur les 407 que compte l'assemblée populaire nationale. » Le journal a constaté également le recul du RND qui occupe la quatrième position alors que le MSP s'est classé à la troisième place avec 64 sièges, comme l'avait annoncé, mercredi, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. Pour sa part, « El Djoumhouria » relève que les résultats préliminaires de ces premières législatives à l'ère de l'application du régime électoral ont montré que treize formations politiques se sont partagés les sièges de la nouvelle APN en obtenant entre 105 sièges par le FLN et un seul siège pour d'autres partis alors que les listes indépendantes, si elles constitueraient à l'avenir un

groupe parlementaires, représenteraient un total de 78 sièges. Le même journal a souligné, dans un autre article, qu'un montant de plus de 100 milliards DA a été consacré par l'Etat comme aide à quelque 5-573 candidats et 1.114 listes indépendantes, comme l'avait annoncé le président de l'ANIE, au cours de sa conférence de presse, tenue mardi. De son côté, « Le Jeunesse Algérienne » a fait état des résultats préliminaires de ces dernières législatives et repris les déclarations du président de l'ANIE qui a estimé que « la dynamique de changement pacifique, enclenchée le 22 février 2019, a été confortée aujourd'hui par un autre acquis institutionnel, la nouvelle APN » ajoutant que « les contours de cette nouvelle chambre basse du parlement ont été définis, en toute liberté et transparence, par les électeurs et appelée à instaurer une nouvelle gouvernance. »

Enfin, le quotidien « El Watani » s'est intéressé, à son tour, aux résultats préliminaires du vote de samedi dernier et repris la déclaration du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, qui a assuré que les résultats des élections législatives du 12 juin sont contrôlés au niveau de son institution « en toute transparence, neutralité et intégrité. »

Le taux de participation s'établit à 23,03% (ANIE)

Le taux de participation aux élections législatives du 12 juin s'est établi à 23,03%, a annoncé mardi à Alger le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Au total, 5.625.324 électeurs ont voté lors du scrutin de samedi dernier pour un corps électoral de 24.425.171 électeurs, dont 23.522.322 à l'intérieur du pays et 900.865 représentant la communauté nationale à l'étranger, selon la même source.

A l'intérieur du pays, ils étaient 5.583.082 à avoir voté, contre 42.242 à l'étranger, soit un taux de 4,4%. Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête avec 105 sièges sur les 407 que compte l'Assemblée populaire nationale (APN), devant les indépendants (78 sièges), le MSP (64), le RND (57), le Front El-Moustakbel (48) et le Mouvement El-Bina (40).

Viennent ensuite le parti Voix du peuple (3), le Front de la bonne gouvernance (3), le Parti de la justice et du développement (2), le parti El-Fadjr El-Djadid (2), et le Front de l'Algérie nouvelle, le parti El Karama et Jil.Jadid avec un siège chacun.

Législatives du 12 juin par les chiffres

Voici des chiffres relatifs au scrutin du 12 juin dévoilés mardi par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi:

- Corps électoral: 24.425.171 électeurs
- Electeurs à l'intérieur du pays: 23.522.322 électeurs
- Electeurs à l'extérieur du pays: 900.865 électeurs
- Nombre de votants: 5.625.324 votants
- otants à l'intérieur du pays: 5.583.082 votants
- Votants à l'extérieur du pays: 42.242 électeurs
- Nombre de voix exprimées: 4.602.365 voix
- Nombre de bulletins nuls: 1.016.220 bulletins
- Nombre d'observateurs : 113.100 observateurs représentants des listes en lice.

Répartition des sièges dans la nouvelle Assemblée Populaire nationale

Voici la répartition des sièges dans la nouvelle Assemblée populaire nationale, telle que communiquée mardi par le président de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections, Mohamed Charfi :

Partis et indépendants: Nombre de sièges:

- FLN: 105 sièges
- Indépendants 78 sièges
- RND: 57 sièges
- MSP: 64 sièges
- Front El moustakbal 48 sièges
- Mouvement El Binaa 40 sièges
- Parti voix du peuple 03 sièges
- Front de la bonne gouvernance 03 sièges
- Parti de la Justice et le développement 02 sièges
- Parti El Fadjr El djadid 02 sièges
- Front de l'Algérie nouvelle 01 siège
- Parti El Karama 01 siège
- Parti Jil.Jadid 01 siège

Charfi : le nouveau régime électoral en appelle à un "examen approfondi"

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé, mardi, que l'application du nouveau régime électoral avait permis de remodeler le mode de représentation populaire au niveau de la chambre basse du Parlement, d'où la nécessité d'un examen "approfondi" en vue d'en tirer les enseignements nécessaires.

"La mise en œuvre du nouveau régime électoral a permis de remodeler le mode de représentation populaire au niveau de la chambre basse du Parlement, ce qui en appelle à un examen approfondi en vue d'en tirer les enseignements nécessaires", a indiqué M. Charfi qui animait une conférence de presse au Centre internationale des conférences (CIC), consacrée à la présentation des résultats préliminaires du scrutin du 12 juin.

Certaines grandes circonscriptions électorales, à l'instar de Constantine, "n'ont pu remporter la majorité, ou du moins un pôle politique avancé lors de ces législatives, ce qui a donné lieu à un partage des sièges en fonction des voix recueillies, alors que d'autres importantes circonscriptions n'ont remporté qu'une seule liste ayant raflé tous les sièges, à l'instar de Djelfa et de Mostaganem". En réponse aux questions des journalistes, le président de l'ANIE a invité les nouveaux députés à "œuvrer, de concert avec le nouveau Gouvernement et avec l'aval du président de la République, à apporter de légers amendements à la loi sur les élections,

à même de lui conférer davantage de flexibilité".

"Il est des points qu'il convient d'amender dans la loi électorale, voire dans le mode de scrutin à liste ouverte, aux fins d'assurer le comptage de voix de chaque électeur, notamment les bulletins nuls ou ce qui est communément connu par "voix perdues", a-t-il ajouté.

"La dynamique de changement pacifique, enclenchée le 22 février 2019, a été confortée aujourd'hui par ce nouvel acquis institutionnel (...) que le peuple a voulu cautionner en élisant ses représentants le 12 juin 2021", a poursuivi M. Charfi précisant que ce Parlement "dont les contours ont été définis, en toute liberté et transparence, par le peuple, est appelé à instaurer une nouvelle gouvernance en ne tenant compte que du seul intérêt national, en conformité avec les véritables aspirations des électeurs qui l'ont investi de leur confiance".

Le Parlement "bénéficie d'une confiance et d'une crédibilité partant de sa composante inédite, formée pour la première fois de critères individuels et collectifs ayant permis de dessiner les contours d'une APN composée d'une majorité de jeunes, de femmes et d'universitaires", a-t-il ajouté. Affirmant que l'Algérie nouvelle "poursuit l'édification de ses institutions et ses loyaux enfants posent le deuxième jalon dans le processus de changement voulu par le peuple qui a choisi ses représentants au sein de la chambre basse du parlement", M. Charfi a estimé que les

nouveaux élus auront à "représenter et défendre les droits du peuple tout en œuvrant à améliorer ses conditions de vie".

Le "nouveau parlement a été élu par le peuple et non pas la boîte noire", a-t-il dit, mettant en avant l'importance de "rétablir la confiance entre dirigeants et peuple, et d'écarter l'argent sale et les mauvaises pratiques". Relevant que "dans un passé très proche, l'électeur votait et ne choisissait pas. Aujourd'hui il vote et choisit en toute indépendance et dans la transparence", le président de l'ANIE a réitéré l'engagement de son Autorité à garantir la régularité et la transparence des élections. S'agissant des "fuites de listes élues" des "achèvements de l'opération de dépouillement, M. Charfi a indiqué qu'il s'agit d'un phénomène "normal" au vu du mode de scrutin qui a consacré, a-t-il dit, "la transparence que l'ANIE veut ancrer au sein de la société algérienne". Il a fait état dans ce cadre de "156 dépassements enregistrés le jour du scrutin", précisant que "le parquet général a été notifié de tout incident entachant la régularité du vote". Et de rappeler, par là même, que les auteurs de ces dépassements "encourent des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison". M. Charfi a indiqué que le taux de participation a atteint 23,03%, estimant que ce score "réflète un taux de confiance et non de légitimité". "La confiance se mesure par des critères politiques et morales, la légitimité, elle, est soumise à des normes démocratiques", a-t-il estimé.

## COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

## Participation des magistrats algériens à une formation de haut niveau

Dix (10) magistrats relevant des pôles pénal et financier et des pôles pénaux spécialisés devront participer, du 15 juin au 13 juillet 2021, à une formation en ligne de haut niveau organisée par l'école de la police financière italienne, indique mercredi un communiqué du ministère de la Justice.

Le thème de cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération judiciaire algéro-italienne, portera sur "les principes internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", précise le communiqué. Cette formation sera suivie par "deux autres sessions" sur deux autres thèmes au profit du même groupe de magistrats participants. La première session abordera "les techniques économiques et financières pour le recouvrement des avoirs et des biens liés au crime organisé", tandis que la seconde concernera "le projet international sur la fiscalité et le crime-formation de base", outre "une formation présente au niveau de l'école de police financière italienne ultérieurement au profit de deux (2) magistrats", note la source. Selon le communiqué, "un projet de



convention de jumelage entre les Ecoles supérieures de la Magistrature algérienne et italienne

est en cours d'élaboration, outre la préparation de l'organisation d'autres opérations de formation au profit des magistrats exerçant dans les domaines prioritaires entre les deux parties".

"Une conférence virtuelle a été organisée le 3 juin 2021 entre les deux écoles pour faire connaître les systèmes judiciaires des deux pays au profit de la 26e promotion de étudiants magistrats animée par des intervenants des deux côtés, outre l'intervention de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, qui a relevé l'importance de cette coopération, fruit de l'action commune et point de départ d'une coopération riche dans le domaine judiciaire", a rappelé le ministère.

## ARTISANAT

## Le jury des Prix nationaux de l'artisanat et des métiers 2021 installé

Le jury des Prix nationaux de l'artisanat et des métiers 2021 en charge du choix des artisans lauréats de ce concours national ayant excellé dans la production d'œuvres traditionnelles et artistiques a été installé mardi à Alger. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a souligné, lors de l'installation de ce jury présidé par Aïcha Amamra, l'importance d'attribuer ces Prix à ceux qui les méritent parmi les artisans ayant réalisé des œuvres distinguées

dans les sept spécialités du concours, à savoir "la poterie, la verrerie, le plâtrerie, la métallurgie, la menuiserie, la lainerie et la filature". Pour le ministre, la distinction des lauréats est un moyen important pour relancer la compétitive entre les artisans concernés et améliorer leurs compétences et capacités. Le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité du produit artisanal vu sa valeur symbolique et dimensions historique, civilisationnelle, culturelle et économique. Pour sa part

la présidente du jury, Mme Amamra a mis l'accent sur l'importance d'honorer les artisans créateurs qui ne cessent de fournir des efforts pour promouvoir le produit artisanal, appelant à la création d'un "musée pour la présentation de leurs produits". De son côté, la directrice générale de l'Agence nationale de l'Artisanat (ANART), Fayza Berchiche a présenté un exposé sur l'importance de la création de ce Prix national en 2002 dans la promotion du produit artisanal algérien".

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Les efforts et réalisations de l'Algérie mis en avant (ONPLC)

Le Président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a mis en avant, lors d'une réunion sur le taux de mise en œuvre de la convention onusienne contre la corruption, les efforts et les réalisations accomplis par l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau, a indiqué, mardi, un communiqué de l'ONPLC.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la participation de l'ONPLC, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères (MAE), aux travaux de la 12e session de la réunion relative aux chapitres 2 et 5 de la Convention onusienne de lutte contre la corruption, tenue les 14 et 15 juin courant par visio-conférence, M. Kour a mis en avant "l'engagement de l'Algérie à mettre

en œuvre les dispositions de la convention onusienne", soulignant "les efforts et les réalisations accomplis par l'Algérie en la matière". "L'Algérie connaît une transformation sans précédent vers l'édification d'une Algérie nouvelle hostile à la corruption, reposant sur la moralisation de la vie publique, la consolidation de la bonne gouvernance et sur la consécration de la transparence et de l'intégrité dans les gestion des biens et des deniers publics, des principes consacrés par le dernier amendement constitutionnel", a indiqué M. Kour.

Dr. Kour a relevé, selon le communiqué, que "l'Algérie s'est soumise au 2e mécanisme d'examen relatif aux deux chapitres 2 et 5, lors du mois d'octobre 2019, lequel a débouché sur une série

de recommandations dont la mise en œuvre a été entamée".

Passant en revue les acquis jusque-là réalisés dans le domaine de la prévention de la corruption, M. Kour a cité "la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, récemment élaborée, le lancement du réseau national d'intégrité comme dispositif permettant d'impliquer la société civile ou encore l'organisation des campagnes de sensibilisation et la formation des agents publics". Il s'agit également, a-t-il dénombré, de "la mise en place de nouvelles règles en vertu de la nouvelle loi électorale pour lutter contre le financement occulte des campagnes électorales, le projet d'un code déontologique pour le métier d'agent public, présenté ac-

tuellement devant le Gouvernement, le développement d'une plateforme numérique pour les déclarations des biens au profit des fonctionnaires publics".

De surcroît, l'Organe s'emploie à la généralisation de la cartographie des risques de corruption au sein des départements ministériels, ainsi qu'à la création d'une commission nationale d'évaluation des risques du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. A noter que l'ONPLC prendra part également aux travaux du groupe de travail concerné par la prévention, pour débattre du rôle des parlements et dispositifs de contrôle financiers et comptables dans l'interdiction et la lutte contre la corruption", prévus du 16 au 18 juin courant, a conclu le communiqué.

## ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

## Les accords liés à la politique de réinsertion des détenus traduits sur le terrain

Le directeur général (DG) de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zereb a affirmé mardi depuis Djelfa que l'ensemble des "accords signés avec les différents organes et ministères liés à la politique de réinsertion des prisonniers sont traduits sur le terrain pour les encourager à s'impliquer dans la construction de la société". Tous les accords sont traduits sur le terrain et actualisés de temps à autre pour favoriser la politique de réinsertion, a précisé M. Zereb au début de l'après-midi de la première journée des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM, session juin 2021) à l'établissement pénitentiaire d'Aïn Oussara (Djelfa). Énumérant les départements signataires d'accords avec le ministère de la Justice en matière de réinsertion des détenus, M. Zereb a cité l'Éducation nationale, les Affaires religieuses et Waktis, la Formation professionnelle, l'Enseignement supérieur, l'Agriculture et la Santé, indiquant que la politique de réinsertion n'est pas assurée par la Justice seulement, mais par l'ensemble des instances de l'État pour la prise en charge et la préparation des prisonniers à la libération.

Avant de les libérer, poursuit-il, les détenus ayant bénéficié de formation au sein des ateliers, sont contactés par un service extérieur relevant de la DG de l'Administration pénitentiaire en vue de les accompagner, en coordination avec des partenaires de plusieurs ministères, dans la création de leurs propres micro-entreprises ou encore dans le recrutement. Le DG de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion a relevé que ces efforts qui se font dans le contexte de ce qu'effectuent les agents et les cadres de l'Administration générale de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, les qualifiant de "soldats dans l'ombre", "abondent dans la démarche de mise en œuvre de la politique tracée par l'État algérien, en vue de porter un intérêt aux détenus réinsérés, afin de faciliter leur intégration au sein de la société, pour qu'ils puissent, ainsi, être une frange constructive et productive qui sert la Patrie".

Pour ce qui est des examens officiels, le même responsable fait état de l'inscription de 4.103 détenus, dont 45 femmes, pour passer les épreuves du BEM au titre de l'année 2020-2021, répartis à travers 46 établissements pénitentiaires sur le territoire national, agréés par le ministère de l'Éducation nationale, comme centres d'examen.

Il a relevé, en outre, que le nombre de détenus candidats à cet examen s'est élevé, cette année, à un taux dépassant 48%, comparativement à l'année dernière. Selon ce même responsable, l'organisation de cet examen se fait sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et l'encadrement d'enseignants relevant du secteur de l'Éducation, conformément à l'accord conclu entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Justice.

Pour rappel, cette année scolaire enregistre l'inscription de 35.922 détenus qui suivent leur études dans les différents paliers, dont 28.917 inscrits dans l'enseignement à distance, 52 dans l'Enseignement supérieur et 6.953 inscrits dans les classes d'alphabetisation.

## ENVIRONNEMENT

## Simplification des procédures d'octroi des autorisations d'exploitation aux établissements classés

Le décret exécutif définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement, adopté récemment par le conseil du gouvernement, permet de simplifier et d'alléger les procédures d'octroi des autorisations d'exploitation pour ces entreprises, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Environnement.

"Le décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret exécutif n° 06-198 du 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement, adopté par le conseil du gouvernement le 10 juin 2021, apporte des réponses au contexte actuel et/ou à un passif environnemental", a précisé la même source.

En vertu de ce texte, "toute usine, atelier, chantier, carrière et mine et d'une manière générale toute exploitation pouvant présenter des dangers ou des inconvénients, notamment

pour la santé publique et la sécurité, sont des établissements classés pour la protection de l'environnement". Selon le communiqué, la réglementation régissant les établissements classés vise "à prévenir, réduire et/ou supprimer les dangers ou inconvénients que peuvent générer ces derniers soit pour la commodité du voisinage, la protection et la sécurité de l'environnement, la santé et l'hygiène, l'agriculture, les écosystèmes, les ressources naturelles, les sites, les monuments et les zones touristiques, les parcs culturels, les aires protégées". Ainsi, la nouvelle réglementation approuvée par le gouvernement comprend plusieurs dispositions portant le recadrage des missions de la commission de contrôle des établissements classés chargée de veiller au respect de la réglementation régissant les établissements classés pour la protection de l'environnement, notamment la conformité des établissements. Ceci permettra

l'allègement du contenu du dossier de demande d'autorisation de 9 pièces à 3 pièces, la réduction du délai d'octroi de la décision d'accord préalable de 3 mois à 15 jours, ainsi qu'à la réduction du délai de délivrance de l'autorisation d'exploitation de 6 mois à un délai maximum de 3 mois et 15 jours.

Dans ce cadre, la composition de la commission de contrôle des établissements classés de wilaya a été revue à la baisse, 11 membres au lieu de 21, avec l'obligation du président de la commission en l'occurrence, le wali ou le wali délégué territoriale ment compétent, de faire appel à tout autre représentant d'un secteur, lorsque les travaux de la commission le concerne, a souligné le ministère, précisant que le déplacement et le travail de la commission de contrôle des établissements classés de wilaya sur le terrain est ainsi facilité. Le champ d'application du décret exécutif a été aussi élargi

aux installations mobiles en plus des installations fixes. Parmi les autres dispositions introduites dans le nouveau décret figure la reconduction pour un délai de 3 ans de la procédure de régularisation des établissements classés existants n'ayant pas fait l'objet d'autorisation ou de déclaration d'exploitation et faisant partie d'un passif environnemental. Selon le ministère, les procédures de régularisation et les conditions et modalités de contrôle et de suivi ont été déterminées, ainsi que le contenu et les modalités d'approbation de l'audit environnemental qui sont définis. Les conditions et les modalités de mise à l'arrêt définitif de l'établissement classé ou d'au moins une de ses installations, ainsi que le contrôle de leur exécution sont également modifiées. A travers les dispositions de ce décret, les prérogatives du wali délégué en matière de réglementation relative aux établissements classés sont aussi prises en charge.

## BLIDA

## Portes-ouvertes sur le 116<sup>e</sup> régiment des manœuvres opérationnelles

Des journées portes ouvertes sur le 116<sup>e</sup> régiment des manœuvres opérationnelles (RMO) de la 1<sup>ère</sup> région militaire ont été organisées, mardi, au Centre d'information territorial Chahid "Mohamed Madi" de Blida.

Des représentants des autorités militaires et civiles et de nombreux citoyens étaient présents à cette manifestation, ouverte par le commandant du 116<sup>e</sup> RMO, le colonel Boudouh Abdelkader, aux côtés du directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation auprès de la 1<sup>ère</sup> Région militaire, le colonel Benslam Ali.

Le colonel Boudouh Abdelkader a souligné dans son allocution d'ouverture, l'importance de ce type d'événements, visant à informer le public sur les différentes structures de l'Armée nationale populaire (ANP), en vue, a-t-il dit, de "renforcer le lien perpétuel existant entre l'Armée et son peuple". Il a, également, présenté un exposé sur le 116<sup>e</sup> régiment des manœuvres opérationnelles et ses missions, soulignant que ce régiment "de création récente est un élément important dans la constitution des unités durant



les batailles. Ses éléments ont bénéficié d'un entraînement complet, notamment au volet de maîtrise des techniques opérationnelles liées aux opérations de combat dans des conditions exceptionnelles, dont notamment la libération d'otages et la protection de personnalités", a-t-il expliqué. Ce même régiment est, également, chargé de nombreuses autres missions de combat techniques, à travers ses

groupes de plongeurs et d'intervention en milieu marin, cynotechnique et de déminage.

Le commandant du 116<sup>e</sup> RMO n'a pas manqué, en outre, de relever l'importance accordée par le Haut commandement de l'ANP, aux activités de communications destinées au public, en vue de l'informer sur les différentes missions dévolues aux unités et structures de l'institution

militaire. A noter que cette manifestation de deux jours a attiré de nombreux citoyens, accompagnés parfois de leurs enfants, pour faire la connaissance de ce régiment.

Ils ont assisté, sur place, à différents exercices, présentés par le 116<sup>e</sup> RMO dont un exercice de simulation de l'arrestation d'un groupe ennemi dans un véhicule et un autre sur la protection rapprochée d'une personnalité importante dans une zone dangereuse.

Le public présent au stade "Hamoud Daidi" de Beb Sebt a particulièrement apprécié les exercices sportifs de Kuk Sool Won et d'entraînement cynotechnique. Une opportunité est, également, offerte aux visiteurs de cette manifestation de s'informer de plus près sur les différents moyens et équipements modernes utilisés par ce régiment lors de ses interventions, grâce à une exposition tenue au niveau du hall du Centre d'information territorial de Beb Sebt.

## TIZI-OUZOU

## Une production de près de 165.000 quintaux de céréales prévue

Une production de 164.900 quintaux de céréales est attendue à Tizi-Ouzou lors de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole, ont indiqué mardi les services agricoles locaux (DSA).

La superficie globale cultivée est estimée à 6.722 ha, avec un rendement moyen de 25 quintaux/hectare (qx/ha), a précisé à l'APS le directeur local des services agricoles (DSA), Ali Kheffache, à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage. Selon M. Kheffache, il est attendu que certains céréaliculteurs réalisent des pics de production allant jusqu'à 45 qx/ha, résultat direct du bon entretien de leurs champs mais aussi du respect de l'itinéraire technique pour ce type de cultures.

Le DSA de Tizi-Ouzou a, à cet effet signalé que le désherbage a été effectué sur une superficie globale de 5.800 ha, tandis que la fertilisation a été sur 6.000 ha. C'est la pluviométrie enregistrée en avril 2021 qui est derrière la hausse de la production des céréales (164.900 qx) qui était de 163.900 qx en 2020, a expliqué M. Kheffache. Pour la réussite de l'opération de récolte, pas moins de 52 moissonneuses-batteuses, dont 40 appartenant à des privés et 12 à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda, ont été mobilisés et déployés sur le territoire de la wilaya, a-t-il signalé, rappelant que les capacités de stockage des céréales sont de 170.000 Qx au niveau de la CCLS.

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné, par le wali Mahmoud Djamaa, à Chaoufa dans la commune de Mekla, au niveau de l'exploitation du producteur Cherif Abdi, qui a emblavé 45 ha de blé tendre de semence et dont le rendement est estimé à 45 qx/ha. La céréaliculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou est pratiquée, notamment, dans la région sud-ouest et principalement à Draa El Mizan qui totalise, à elle seule une superficie de 2.320 ha de la superficie globale dédiée à cette culture.

## MILA

## Production prévisionnelle de plus de 550.000 quintaux de pomme de terre saisonnière

Les services agricoles de la wilaya de Mila prévoient la réalisation d'une production de 553.450 quintaux de pomme de terre saisonnière au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris mardi du directeur local du secteur, Ali Fenazi.

Dans une déclaration à l'APS, il a indiqué que la surface agricole consacrée à cette culture à l'échelle locale est estimée à 1312 ha, dont 55 ha sont réservées à l'intensification des semences.

La surface ensemencée cette année, selon le même responsable, a dépassé celle réalisée au titre de la saison agricole précédente évaluée à 959 ha, ayant contribué

à l'enregistrement d'une production de 401 250 qx, soulignant que la production prévue au titre de la campagne agricole en cours connaîtra une hausse par rapport à la saison dernière en raison de l'augmentation de cette surface avec un plus de 350 ha. M. Fenazi a déclaré, dans ce même contexte, que la récolte qui a été entamée au début de ce mois se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain, faisant savoir que cette action a touché jusqu'à présent 26 ha dans la zone Nord de la wilaya, soit un rendement de 350 qx/ha.

Le rendement des surfaces réalisées dans la région Sud pourrait atteindre 450

qx/ha du fait de la maîtrise des agriculteurs de leur activité en plus de l'utilisation des eaux d'irrigation depuis le périmètre de Téléghma, a-t-il affirmé.

S'agissant de l'opération de stockage, la même source a ajouté que la porte de ses services est ouverte à tous les commerçants souhaitant stocker des pommes de terre, dans le cadre d'un programme de stockage qui comprend les pommes destinées à la consommation ou les semences. Dans la wilaya de Mila, la production stockée au titre de la saison agricole précédente était de l'ordre de 960 tonnes, a-t-on rappelé.

## KHENCHELA

## Distribution de plus de 1.100 logements LPL le 5 juillet prochain

Un total de 1.162 logements publics localisés (LPL) seront distribués dans la wilaya de Khenchela le 5 juillet prochain, coïncidant avec la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le quota comprend 168 logements réalisés par l'entreprise Cosider dans la commune de Khenchela, 204 unités à El Hamma, 136 unités à Ain Touila et 654 unités à Chechar, a indiqué à l'APS Adel Aouaidjia, attaché au cabinet du wali chargé du dossier logement. A cette occasion, des actes de vente sur plan de logements promotionnels aidés (LPA) seront remis à 100 bénéficiaires dans la commune de Taouzianet, 300 à Kaïs et 100 à Bouhama, a-t-il précisé. Il sera également procédé à la distribution de 200 actes d'attribution de parcelles de terrain dans des lotissements sociaux dans la commune de Tamza, a souligné la même source. Aussi, M. Aouaidjia a indiqué que le 5 juillet prochain verra la distribution de 1.200 aides au logement rural dans plusieurs communes de la wilaya. Le second semestre de l'année 2021 verra en outre la distribution de plus de 40 % des quotas de logements en cours de réalisation actuellement dans la wilaya, au titre des programmes de logement promotionnel aidé et public locatif, a affirmé la même source.

APS

## ORAN

## Sept établissements hôteliers concernés par l'exploitation touristique des plages

Le droit d'exploitation et d'utilisation des plages sera accordé à sept établissements hôteliers proches des stations balnéaires lors de la saison estivale 2021, à condition de garantir la gratuité d'accès aux plages, a-t-on appris mardi auprès de la direction du tourisme, de l'artisanat et le travail familial. Sept hôtels publics et privés classés deux, trois et quatre étoiles situés dans les communes d'Ain El Turk, El Ançor et Bousfer recevront une licence leur permettant l'exploitation touristique des plages dans le but d'organiser cette

activité, a souligné le directeur du secteur, Kaim Benamar Belabbès. Cette procédure, en application de l'instruction ministérielle conjointe entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, en date du 31 mai 2021, donne la priorité d'octroi du droit de concession pour l'exploitation touristique et l'utilisation des plages adjacentes, aux établissements hôteliers, a fait savoir la même source. Ces établissements bénéficieront de l'autoris

ation d'utilisation touristique des plages à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain. A noter que les demandes d'obtention de ce droit sont déposées au niveau des services communaux concernés. Cette licence accompagnée d'un cahier de charges où l'établissement hôtelier doit prendre en charge le nettoyage de l'espace attribué et veiller à ce que le matériel (tables, chaises et parasols) soit de bonne qualité et porte une couleur uniforme, en plus d'assurer la sécurité des estivants et délimiter la zone de baignade, indique-t-on.

## PÔLE URBAIN HDJAR MANKOUB À GUELMA

## Des instructions pour parachever les travaux de réalisation et d'aménagement avant fin 2021

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi a donné mardi des instructions pour le parachevement impérial, avant fin 2021, des travaux de construction et d'aménagement du pôle urbain Hajar Mankoub (Guelma), a indiqué le ministre dans un communiqué. Le ministre a donné ces instructions lors d'une réunion de coordination, qu'il présidait, consacrée au pôle urbain Hajar Mankoub, en présence du SG du ministère, le Chef de cabinet, des directeurs centraux, le DG chargé de la gestion des services de l'AADL, le directeur de l'urbanisme, par intérim à Guelma, précise la tutelle sur sa page officielle Facebook. Cette réunion a été consacrée à l'évaluation du taux d'avancement des travaux dans ce pôle, suite à la réunion du 10 avril 2021. A noter que le

site en question compte près de 5400 unités de logement location-vente "AADL" et 490 unités LPA. De surcroît, les travaux de construction dans le projet de 3.700 logements ont atteint un taux de 85%, à la cité 700 logements 99%, aux 400 logements 100% et aux 600 logements 78%, indique la même source. Le ministre a ordonné d'accélérer la cadence des travaux pour entamer l'aménagement extérieur de l'ensemble des cités du pôle urbain, et parachever les travaux avant fin 2021. Concernant les travaux de raccordement en eau, en électricité et au réseau VRD, déjà entamés, M. Belaribi a instruit le DG chargé de la gestion des services de l'AADL de coordonner les actions avec l'entreprise Kahrif afin d'accélérer le rythme des travaux durant la période estivale.

## COMMERCE

## La nouvelle loi sur la concurrence soumise au Secrétariat général du Gouvernement

Le projet de la nouvelle loi sur la concurrence se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG), a indiqué mardi le Directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés, Sami Kolli. Invité d'une émission de la chaîne 1 de la radio nationale, M. Kolli a souligné qu'"en application des orientations du président de la République et du Premier ministre, la nouvelle loi sur la concurrence proposée par le ministère du Commerce est actuellement au niveau du SGG". Le ministère du Commerce propose, à travers cette loi, plusieurs mesures susceptibles de traiter, voire pallier plusieurs dysfonctionnements enregistrés sur le marché, a-t-il poursuivi. Les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur la concurrence concernent les marges bénéficiaires, l'encadrement des prix des produits de base, le monopole sur le marché et les règles de la concurrence loyale, en œuvrant à conférer davantage de transparence aux transactions commerciales entre professionnels. Ledit projet prévoit aussi des sanctions "rigoureuses" contre les opérateurs qui usent de leur position dominante sur le marché pour déstabiliser l'approvisionnement du marché, a-t-il précisé ajoutant que la nouvelle loi sur la concurrence figurerait en tête des projets de loi à débattre par la nouvelle composante de l'APN.

M. Kolli a annoncé la mise en place d'un nouveau système de facturation qui assurera un suivi de la traçabilité des produits commerciaux.

Il a affirmé, dans ce sens, qu'il sera procédé à la mise à jour du système de facturation et ce à travers le recours à un document au lieu de la facture classique pour aider les autorités publiques à prendre connaissance de la source et la destination du produit ainsi que ses caractéristiques, son prix et son coût. Certains opérateurs ont des appréhensions en ce qui concerne la facturation qui est souvent liée aux impôts. Toutefois la mise à jour de ce système "ne vise pas à sanctionner les opérateurs, mais à protéger la santé et la sécurité du consommateur, à garantir un service de qualité et à hausser le niveau et la concurrence du produit national", a-t-il poursuivi.

Le même responsable a souligné, dans ce sens, que "le défi à travers la moralisation de l'action commerciale réside dans l'alimentation du marché national avec des produits sains et de qualité".

Concernant les déséquilibres enregistrés au niveau du marché, M. Kolli a imputé l'augmentation des prix de certains produits commerciaux aux retombées de la crise sanitaire mondiale qui est à l'origine d'une flambée des prix des matières premières dans les bourses mondiales, outre la hausse des prix des transports, essentiellement les conteneurs.

## HYDROCARBURES

## L'exercice des activités pétrolières et minières ne peut s'effectuer au détriment des aspects relatifs à l'environnement (ministre)

L'exercice des activités pétrolières et minières ne peut s'effectuer au détriment des aspects relatifs à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement, a affirmé mardi le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de travail qu'il a co-présidée avec la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, dans le cadre de la coordination et la concertation entre les secteurs. Cette réunion, à laquelle ont pris part les responsables des deux ministères, ceux de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz et de l'Agence Nationale des activités minières et de l'Agence nationale des déchets, a porté sur les questions liées à la coordination entre les deux secteurs en matière de préservation de l'environnement dans les activités liées à l'énergie et aux mines. A cet effet, M. Arkab a précisé que "l'exercice des activités pétrolières et minières ne peut s'effectuer au détriment des aspects relatifs à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement", rappelant également que la "législation et le règlementation régissant ces activités accordent une importance particulière à la protection de l'environnement et renforce le contrôle durant tout le cycle de vie des projets, et cela, dans le respect du développement durable".

À l'issue des débats, plusieurs décisions ont été adoptées, notamment la mise en place de groupes de travail en charge notamment de la délivrance d'autorisations, le développement du projet biomasse de Oued Smar, de la protection installations et ouvrages, ainsi que le traitement des rejets des installations de traitement et autres activités liées aux hydrocarbures.

## RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE SUR LE PLAN DE RELANCE

## Le tiers des actions à court terme réalisé (CNESE)

Seulement le tiers des actions inscrites dans les recommandations de la "Conférence Nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle", tenue en août 2020, a été réalisé, selon le 2<sup>e</sup> Rapport d'évaluation de la mise en œuvre des actions issues de cette Conférence.

Selon ce rapport du Conseil National Economique, Social et Environnemental, qui retrace l'évaluation des contributions des secteurs ayant participé aux réunions de suivi organisées par le CNESE du 19 au 23 mai dernier, "seulement 32% des actions à court terme ont été achevées et 9% des actions entamées dont le délai de réalisation a expiré".

Le rapport note que 31% des actions répertoriées (dans le cadre de ce plan) sont considérées comme des actions à court terme impliquant une mise en œuvre allant jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour ces actions qualifiées d'urgentes, "seulement 47% des actions ont été achevées et 40% des actions sont en cours de réalisation", selon le rapport qui souligne que les secteurs productifs sont représentés par 40% des actions issues de la Conférence, alors que les 60% restantes sont partagées entre les autres secteurs, à savoir les secteurs de régulation (25%), les secteurs socio-économiques (19%) et les secteurs d'appui aux activités productives (16%). Rappelant la série de réunions de suivi lancées par le CNESE avec les secteurs concernés par la mise en œuvre des recommandations de la conférence, à l'issue desquelles ces secteurs ont été conviés à



procéder à une autoévaluation des résultats obtenus à travers la remise d'un rapport et le renseignement d'un canevas mis à leur disposition à cet effet, le rapport explique que la fiche-canevas sectorielle constitue le document de référence de l'action des ministères et l'engagement à réaliser les objectifs définis et à mobiliser les moyens requis pour les atteindre.

Ainsi, les canevas renseignés et transmis par les secteurs, à l'issue de ces réunions, qui ont couvert 18 secteurs, fait ressortir un total de 755

actions dont 232 actions à court terme, un chiffre différent de celui de la première évaluation du mois de décembre (503 actions) pour "plusieurs raisons", souligne le CNESE dans son rapport.

Parmi ces raisons, le rapport cite l'ajout ou suppression des actions pour une bonne mise en œuvre des recommandations, des canevas mal renseignés, l'absence des secteurs lors des réunions de la première et de la seconde évaluation ou encore le non transfert des canevas ou des données.

## PRODUITS PÉTROCHIMIQUES

## Sorfert table sur des exportations de l'ordre de 600 millions USD en 2021 (PDG)

L'entreprise Sorfert, chargée de l'exploitation du complexe d'ammoniac et d'urée d'Arzew, à l'est d'Oran, fruit d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et un groupement étranger, table sur des recettes d'exportation de l'ordre de 600 millions USD pour l'année 2021, a indiqué son P-dg, Massimo Lateano à l'APS.

Avec une capacité de production dépassant 1,2 million de tonnes d'urée/an et de 1,6 million de tonnes d'ammoniaque/an, peu utilisés, Sorfert fait partie des entreprises qui créent de la valeur ajoutée, en transformant les énergies fossiles, l'urée et l'ammoniac étant produits à partir du gaz naturel.

L'ammoniac, utilisé principalement par l'industrie cosmétique et pharmaceutique, est exporté à 100% alors que l'urée, utilisée comme fertilisant, est, quant à elle, exportée à 95%.

Les 5% restants sont destinés aux besoins agricoles locaux.

Pour cette année 2021, Sorfert compte ainsi dépasser le chiffre d'affaires des années précédentes, situé entre 450 et 500 millions USD, tablant sur une recette d'exportations se situant entre 550 et 600 millions USD, selon la même source.

La crise sanitaire du Covid-19 ne semble pas constituer une entrave majeure pour cette entreprise, qui a réussi à faire tourner l'usine en 2020 avec un tiers de l'effectif.

Malgré la baisse du prix de ses produits sur le marché international en cette période et la programmation d'arrêts techniques pour la maintenance au cours de cette année, que M. Lateano qualifie "d'exceptionnelle", Sorfert a pu réaliser pas moins de 350 millions USD de recettes.

Désormais, la majeure partie des entreprises en Algérie et ailleurs, semblent avoir appris à composer avec la crise sanitaire. Sorfert n'en fait exception, avec des objectifs de 600 millions de dollars pour l'année en cours.

### 120 millions USD pour augmenter la production

Sorfert compte injecter jusqu'à 120 millions USD dans des projets internes qui seront en mesure d'augmenter la production de 15% à la fin de l'année 2022.

"Avec ce programme d'investissement, nous devrions atteindre une production de 1,5 million de tonnes d'urée et de 600.000 tonnes d'ammoniac par an", assure le même responsable. Ce programme porte sur l'acquisition de nouveaux équipements en mesure d'améliorer la production, à l'instar d'une unité de production d'azote et des stations de déminéralisation de l'eau et de l'azote, des éléments utilisés dans le processus de production de l'ammoniac et l'urée.

L'unité de la production d'azote, d'un coût de 5 millions USD, a été finalisée.

Sa mise en marche a été retardée à cause de la difficulté de faire venir des experts de l'étranger pour cette opération, en raison des restrictions des déplacements découlant de la crise sanitaire, explique Mme.

Souad Abdellah, Directrice Générale-adjointe de Sorfert.

"L'azote, qui sera produit sur place, permettra d'économiser environ 2 millions USD par année", a souligné Massimo Lateano, rappelant "qu'il s'agit d'un gaz inerte utilisé dans l'inertage et l'étanchéité, utiles dans le processus de production de l'urée et de l'ammoniac".

A moyen terme, la direction de Sorfert, compte améliorer le transport de l'urée, de l'usine jusqu'au port d'Arzew, grâce à un convoyeur, d'une longueur de 7 à 9 km.

Le projet est à l'étude.

L'objectif est de mettre un terme aux rotations des camions, qui se comptent annuellement par centaines.

Ce convoyeur réglera le problème de l'acheminement de l'urée jusqu'au port d'Arzew et avec, les problèmes de circulation causés par les camions

dans cette localité. "Le fait d'être limité dans le chargement, a un impact sur le temps de chargement du navire qui revient cher", explique, par ailleurs, le Pdg de l'entreprise qui a évoqué l'impact positif du projet sur l'environnement, notamment par la suppression des navettes des camions.

### Sorfert mise sur l'ammoniac bleu

L'ammoniac semble avoir un bel avenir dans le paysage chimique et énergétique de demain.

On parle d'ammoniac bleu, d'ammoniac vert, d'ammoniac comme combustible.

A Sorfert, on estime qu'il est d'ores et déjà temps de s'y mettre.

On sein de cette entreprise, on considère que la production de l'ammoniac bleu est un objectif tout à fait réalisable à moyen terme.

Alors que l'ammoniac vert est produit à partir d'énergie renouvelable, la production de l'ammoniac bleu exige la réduction du CO2 émis.

"Il suffit d'investir dans des équipements en mesure de compresser le CO2, pour le réutiliser dans le processus de production", explique M. Lateano. "L'ammoniac bleu est une option intéressante pour Sorfert, à plusieurs niveaux.

L'Europe, le marché de prédilection de Sorfert, vers qui elle exporte 70% de sa production, commencera prochainement à appliquer des taxes écologiques sur ce genre de produits", a-t-il fait savoir, estimant que "si l'on veut préserver notre part de marché au vieux continent, nous devons se mettre rapidement à l'ammoniac bleu".

Les perspectives de l'utilisation de l'ammoniac comme combustible et les recherches et les expérimentations entreprises un peu partout dans le monde quant à son utilisation dans divers usages, ouvrent le champ des opportunités devant l'entreprise Sorfert, qui s'y prépare d'ores et déjà, ajoute-t-on de mêmes sources.

## PÉTROLE

## Le Brent à plus de 74 dollars

Les prix du pétrole ont progressé pour atteindre de nouveaux sommets en plusieurs années mercredi, poussés par la baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis rendue publique mardi par l'API.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 74,15 dollars à Londres, en hausse de 0,22% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait dans le même temps 0,17%, à 72,24 dollars.

Le Brent et le WTI ont touché mercredi en cours de séance asiatique de nouveaux records en plusieurs années, à 74,73 dollars et 72,83 dollars, une première depuis respectivement mai 2019 et octobre 2018.

La banque suisse UBS a d'ailleurs relevé mercredi son estimation de prix pour les deux principaux contrats en septembre, à 78 dollars et 75 dollars. Ces nouveaux



sommets s'expliquent par une croissance de la demande supérieure à celle de l'offre, "ce qui continuera au cours des prochains mois", affirme des analystes. La récente poussée est soutenue par les données de l'API, soulignent-ils, ajoutant que les données plus

officielles de l'EIA mercredi pourraient révéler une tendance similaire. Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), a en effet indiqué que les stocks de brut aux Etats-Unis avaient baissé de 8,5 millions de barils la semaine passée, un bon signal pour la demande.

Les investisseurs attendent confirmation avec les données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), jugées plus fiables, attendues plus tard dans la journée.

Selon la médiane d'analystes, ces stocks sont aussi attendus en baisse par l'EIA, de 2,5 millions de barils.

## Les prix du pétrole s'installent à des sommets en plus de deux ans

Les prix du pétrole sont montés mardi à des niveaux plus vus en plus de deux ans, poussés par une demande vive et un retour moins probable, du moins à court terme, des exportations iraniennes.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 73,99 dollars à Londres, en hausse de 1,55% ou 1,13 dollar, au plus haut depuis avril 2019.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet a avancé de 1,75% ou 1,24

dollar, à 72,12 dollars, un sommet depuis octobre 2018.

Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank, voit dans les "bonnes nouvelles continues sur le front de la demande et le sentiment optimiste sur les marchés financiers" les principales raisons de cette hausse.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est venue vendredi confirmer cette tendance visible depuis le début de l'année, prévoyant dans son dernier rapport mensuel que la demande

mondiale de pétrole devrait dépasser les niveaux d'avant la pandémie d'ici la fin de 2022. De plus, le retour sur le marché du pétrole iranien semble de moins en moins probable, du moins dans un avenir proche.

"Les observateurs de marché considèrent qu'un accord d'est loin d'être imminent", explique Ricardo Evangelista, d'Activtrades.

Conséquence, "la perspective d'une augmentation de l'offre en provenance d'Iran s'estompe", précise-t-il.

## ENERGIES RENOUVELABLES

## L'Algérie troisième pays africain en capacité installée à fin 2020 (rapport)

L'Algérie a occupé la troisième place au niveau africain en matière de capacités d'énergies renouvelables installées avec 0,5 Gigawatts (GW) à fin 2020, après l'Afrique du Sud et l'Egypte, a indiqué le rapport mondial sur l'état des énergies renouvelables de l'initiative REN21.

Au terme de l'année écoulée, les principaux pays africains en terme de capacité étaient l'Afrique du Sud avec 3,8 GW, l'Egypte avec près de 2 GW et l'Algérie avec 0,5 GW, fait savoir le rapport de REN21 regroupant scientifiques, gouvernements, ONG et industriels.

Plusieurs pays d'Afrique ont mis en service de nouvelles capacités en 2020, fait observer par ailleurs le document. "La plus grande centrale d'Afrique de l'Ouest (50 MW) a été mise en service au Mali, où l'hydroélectricité représente environ la moitié de la capacité installée du pays mais fournit une production de plus en plus variable en raison des changements hydrologiques", a-t-il noté. Des projets de taille moyenne à grande ont été mis en service ou ont commencé à être construits dans plusieurs autres pays, dont l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana, la Somalie et l'Afrique du Sud, ajoute REN21, précisant qu'en Egypte, "la suppression progressive par le gouvernement des subventions sur les prix de détail de l'électricité aug-



ment l'attrait du solaire photovoltaïque distribué pour les usages résidentiels, commerciaux et industriels".

Dans ce sens, le rapport fait savoir que l'entreprise Mondragon Assembly (Espagne) a fourni des lignes d'assemblage pour de nouvelles installations de production de modules en Algérie et en Egypte, durant l'année écoulée.

## Record de nouvelles capacités dans le monde en 2020

Par ailleurs, malgré les impacts de la pandémie de la Covid-19, les énergies renouvelables ont établi un record mondial de nouvelle capacité électrique en 2020.

Elles ont été la seule source de production d'électricité à enregistrer une augmentation nette de la capacité totale, révèle le rapport.

La capacité mondiale d'ENR installée jusqu'à fin 2020 est estimée à 2.838 GW.

Plus de 256 GW ont été ajoutés dans le monde en 2020. "L'investissement dans la capacité d'énergie renouvelable a augmenté, quoique légèrement, pour la troisième année consécutive, et les entreprises ont continué à battre des records d'approvisionnement en électricité renouvelable", note la même source.

De plus en plus de pays se sont tournés vers les énergies renouvelables.

Bien que la production de biocarburants pour le transport ait diminué, les ventes de véhicules électriques (VE) ont augmenté, tout comme l'association des VE et de l'énergie renouvelable dans une moindre mesure.

La Chine fait partie des pays qui ont renforcé leurs

engagements à agir face à la crise climatique, en fixant un objectif de neutralité carbone.

Les Etats-Unis ont rejoint l'Accord de Paris début 2021.

Cependant, des obstacles dans le secteur des énergies renouvelables ont persisté en 2020.

Il s'agit notamment de la lente augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (TFEC), l'innovation inadéquate dans certains secteurs, le besoin de développement des infrastructures, le manque d'abordabilité sur certains marchés, l'absence de politiques et d'applications suffisantes, et un soutien continu aux combustibles fossiles, explique le REN21.

En outre, le rapport indique que la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial "n'a que légèrement augmenté" à 19,8 % contre 19,7 % il y a dix ans, le bouquet énergétique mondial restant dominé par l'énergie fossile à un peu plus de 80 %.

"Le secteur de l'électricité a fait des progrès considérables.

La quasi-totalité des nouvelles installations électriques dans le monde sont renouvelables", fait savoir le document, notant que la part de l'électricité dans le secteur du transport reste "faible et n'a que très peu augmenté".

## EMIRATS

## La compagnie aérienne de Dubaï annonce des pertes annuelles de 4,5 milliards d'euros



Emirates, la compagnie aérienne de Dubaï, a annoncé mardi des pertes annuelles d'environ 4,5 milliards d'euros, une première en plus de trois décennies en raison des blocages et restrictions liés à la pandémie de coronavirus ayant durement frappé le secteur de l'aviation.

"En raison des restrictions de vol et de voyage liées à la pandémie, la compagnie aérienne a enregistré une perte de 20,3 milliards de dirhams (plus de 4,5 milliards d'euros), après un bénéfice de 1,1 milliard de dirhams (près de 247 millions d'euros) l'année dernière", a déclaré Emirates dans un communiqué.

La compagnie aérienne, qui comme les autres a été contrainte de suspendre temporairement ses activités au printemps 2020, a vu ses recettes chuter de 66% pour atteindre 6,9 milliards d'euros.

Au cours de l'année fiscale, qui se termine en mars, Emirates a transporté 6,6 millions de passagers, soit une baisse de 88% par rapport à la même période précédente (de mars 2019 à mars 2020).

Le groupe a été "durement touché par la baisse de la demande de voyages aériens internationaux, les pays ayant fermé leurs frontières et imposé des restrictions strictes aux voyageurs", a expliqué son président-directeur général, cheikh Ahmed ben Saïd Al-Maktoum, cité dans le communiqué.

Dans ce contexte, des licenciements ont frappé tous les secteurs du groupe "pour la première fois" de son histoire, les effectifs ayant été réduits de 31% pour atteindre 75.145 employés.

Le groupe Emirates comprend Emirates Airlines et Dnata, sa branche des services aériens et aéroportuaires.

A elle seule, Emirates Airlines a réduit de 32% son personnel, passé de 60.033 à 40.801, avec notamment une horde de pilotes, de stewards et d'hôtesse de l'air venus du monde entier qui ont été remerciés au cours de l'année.

## ARGENTINE

## Shell investit 80 millions de dollars dans le traitement de brut à Vaca Muerta

La compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell a annoncé un investissement de 80 millions de dollars dans sa deuxième usine de traitement de brut dans le champ gaz non conventionnel de Vaca Muerta (Centre de l'Argentine), rapporte le quotidien Clarin.

Cet investissement permettra à Shell de tripler sa production actuelle en la portant à 30.000 barils par jour d'ici la fin de l'année et à 42.000 barils par jour l'année prochaine.

Au total, la compagnie anglo-néerlandaise a investi un milliard de dollars dans ses installations à Vaca Muerta, rappelle le journal, qui souligne que le nouvel investissement reflète un engagement sur le long terme de Shell dans le plus grand champ gazier du pays.

## TISSEMSILT Sept étudiantes victimes d'intoxication alimentaire

Sept (7) étudiantes à la cité universitaire "2.000 lits" filles à Tissemsilt, ont été victimes d'une intoxication alimentaire, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt a accueilli, dans la nuit du lundi, 7 étudiantes présentant des symptômes d'intoxication alimentaire, qui ont quitté le service après avoir reçu les soins nécessaires, selon la même source. Sitôt la nouvelle ébruitée, une enquête épidémiologique, déclenchée au niveau de la résidence universitaire "2000 lits", a prouvé qu'il ne s'agit pas d'une intoxication alimentaire collective mais de cas isolés, a-t-on indiqué, affirmant que les conditions de réfrigération des produits alimentaires dans cette résidence sont respectées par ceux qui veillent au contrôle alimentaire au restaurant universitaire.

Pour sa part, le directeur de wilaya des œuvres universitaires, Mustapha Allane a déclaré, à l'APS, qu'il est probable que ces étudiantes aient pris leurs repas en dehors de la résidence universitaire, soulignant que l'une d'elle a reconnu avoir pris un repas dans un restaurant de la ville de Tissemsilt.

Il a fait remarquer que le restaurant de la résidence universitaire sus-indiqué a accueilli, dimanche, 960 étudiantes qui ont pris le dîner et que 7 étudiantes ont senti lundi soir un mal au ventre et une diarrhée doublée d'une fièvre selon le diagnostic établi par le service des urgences médicales de l'EPH de Tissemsilt.

Le cas d'intoxication est isolé par rapport au nombre "considérable" des étudiantes qui ont pris leurs repas du soir à la résidence universitaire, a précisé le même responsable, faisant observer que les agents de contrôle de la direction du commerce ont pris des échantillons de repas témoins (du repas du soir) du restaurant universitaire aux fins d'analyses au niveau du laboratoire de contrôle de qualité et de répression des fraudes du chef-lieu de wilaya.

## TIPASA Saisie d'une quantité de drogues dures chez un repris de justice

Une quantité de drogues dures qui était en possession d'un repris de justice a été saisie par les éléments de la sûreté de daïra de Bou Ismail (Tipasa), a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur renseignements parvenus aux services de police de la sûreté de daïra de Bou Ismail faisant état des agissements suspects d'un individu qui écoulait des drogues dures de type "Tchouchna" dans cette même ville, un plan a été mis en place et a permis l'interpellation du suspect qui a été arrêté en possession de huit plaquettes de drogue dure, sous forme de poudre blanche dite "Tchouchna".

La fouille du domicile du mis en cause, sis au centre ville de Bou Ismail, un repris de justice âgé de 24 ans et répondant aux initiales A.

A, a permis la récupération, selon le même communiqué, d'une quantité de drogues dures et de psychotropes et d'une somme d'argent.

Il s'agit, notamment, d'une plaquette en plastique contenant une poudre de couleur brune claire, d'un poids de 14,4 g, dont deux échantillons ont été envoyés au laboratoire de la police pour déterminer la nature de ces drogues dures et de comprimés psychotropes, a-t-on précisé.

Après sa présentation au parquet près le tribunal de Koléa, le suspect a été placé en détention provisoire, a-t-on indiqué dans le communiqué qui rappelle que la sûreté de wilaya de Tipasa est mobilisée dans la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic de drogues.

## RELIZANE ET SAIDA 88 ha de récoltes et d'espaces boisés détruits par des incendies

Deux incendies déclarés dans les wilayas de Relizane et Saïda ont détruit 88 hectares de récoltes agricoles et d'espaces boisés, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile.

Le premier incendie a détruit 50 ha de blé dans un champ situé dans la vallée de Keri de la commune de Sidi M'hamed Benali (80 km à l'Est de Relizane), a indiqué le chargé d'in-

formation des services de la protection civile de la wilaya. Le lieutenant Abbès Khamallah a souligné que les agents de la protection civile sont intervenus pour éteindre le feu survenu lundi soir et ont réussi à empêcher la propagation des flammes vers d'autres zones, ce qui a permis de sauver une superficie de 320 ha. L'opération pour maîtriser le feu a duré trois heures à cause de la canicule. L'unité

secondaire de Sidi M'hamed Benali a mobilisé deux équipes avec des agents de différents grades dotés de camions et de matériels d'intervention. Dans la wilaya de Saïda, un incendie, qui s'est déclaré lundi dans la forêt de Sidi Merzouk située dans la commune de Sidi Boubekeur, a détruit 38 ha d'espaces boisés et des récoltes, a-t-on appris des services de la protection civile. Les flammes ont ravagé une

zone de 35,5 ha d'arbres de chêne, de cyprès et d'alfa, 1,5 ha d'orge et 1 ha de blé dur, a-t-on fait savoir.

Les agents de la protection civile soutenus par des agents de la Conservation des forêts ont réussi à éteindre le feu, et les services compétents ont ouvert des enquêtes pour déterminer les causes de ces deux sinistres.

APS

## LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION La restauration du barrage vert lancée officiellement le 17 juin (DGF)

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la direction générale des forêts (DGF), procéderont, lors de la célébration de la journée internationale de la lutte contre la désertification, le 17 juin à M'sila, au lancement de "l'initiative nationale pour la restauration du barrage vert" eu d'un projet de proposition de financement du Fonds vert climat (FVC), a indiqué mardi un communiqué de la DGF.

Ainsi, le ministère et la DGF procéderont au lancement du "projet T C P / A L G / 3 8 0 3 : Formulation de la proposition de financement du Fonds vert climat (FVC), Amélioration de la résilience climatique dans les steppes et les zones de forêts sèche du barrage vert algérien", piloté conjointement avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a précisé la même source.

Parmi les résultats attendus de cette journée, l'élaboration et la présentation d'un rapport wilaya sur les efforts fournis, en plus des perspectives futures et de la feuille de route discutée et validée par les participants



conformément aux spécificités de chaque wilaya et chaque écosystème, a ajouté la DGF.

A noter que cette journée, célébrée le 17 juin de

chaque année, sera cette année l'occasion de faire un état des lieux sur les réalisations assurées par le secteur depuis 25 années de ratification la conven-

tion des Nations Unies y afférente, a-t-il été souligné dans le communiqué.

Sous le slogan "Restauration, terres, reprise", la célébration de cette journée cette année enverra un message fort, celui d'investir dans des terres saines dans le cadre d'une reprise verte est une décision économiquement judicieuse, non seulement en termes de création d'emplois et de rétablissement des moyens de subsistance, mais aussi pour protéger les économies des futures crises causées par le changement climatique et la perte de la biodiversité, et pour accélérer la réalisation des 17 projets du développement durable, a conclu la DGF.

## RÉINSERTION DES DÉTENUS La formation, un indice positif de l'efficacité de la politique de l'Etat

Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Saïd Zreb a souligné, mardi à Tiaret, que le nombre important de détenus qui suivent des études ou une formation est un indice positif de l'efficacité de la politique de l'Etat pour leur réinsertion.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du coup d'envoi des examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) à l'établissement pénitentiaire de Tiaret, M Zerb a indiqué que 35.922 personnes incarcérées suivent des études dans différents niveaux d'enseignement et 35.448 autres sont inscrits en formation professionnelle et artisanale dans 142 spécialités à travers le pays, soulignant que ces statistiques sont "un indicateur positif" de l'efficacité de la politique de l'Etat visant la prise en charge des détenus en milieu carcéral pour les réinsérer et

les préparer à l'étape de leur libération.

"La prise en charge pédagogique et de formation s'opère dans le cadre de conventions signées entre le ministère de la Justice et les ministères concernés de manière à aider cette frange à se réinsérer dans la société après avoir purgé la peine", a-t-il ajouté, soutenant que la formation demeure un moyen important pour lutter contre le phénomène de récidive.

La supervision des examens du BEM des détenus reflète l'intérêt accordé par le ministère de la Justice et l'administration pénitentiaire à la formation pédagogique et professionnelle, dans le cadre de la politique d'insertion des détenus en veillant à l'enseignement à différents paliers de la phase d'alphabetisation vers l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et artisanale, a-t-il affirmé. Le même responsable a insisté

aussi sur l'importance d'un accompagnement à distance par des services externes à travers des établissements des détenus pour l'insertion dans le monde de l'emploi et leur encouragement à créer des entreprises sur financement par des dispositifs de soutien relevant de l'Etat, ainsi que d'œuvrer en collaboration avec des autorités locales à travers les administrations, les entreprises publiques pour leur réinsertion dans le milieu professionnel.

Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion a rappelé dans une déclaration à la presse que la réintégration des détenus dans leurs fonctions et la suppression du casier judiciaire du dossier de demande d'emploi sont consacrées par la loi et plusie urs fois recommandées par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, pour le secteur public et privé.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 3 morts et 184 blessés ces dernières 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 184 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, deux personnes sont décédées par noyade dans des réserves d'eau, note la même source, précisant qu'il s'agit d'un enfant âgé de 10 ans noyé dans oued Tizi el Oued, dans

la commune de Melbou (w. Bejaïa) et d'un autre enfant âgé de 6 ans décédé dans les mêmes circonstances dans une retenue collinaire au lieu-dit centre Feroukha, dans la commune de Soumaâ (w. Blida).

Les unités de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de quatre (4) incendies au niveau des wilayas d'Alger, Guelma et Relizane.

Dans cette dernière wilaya, cinq (5) personnes

ont été incommodées par la fumée suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation dans la commune de Zemmoura.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 35 opérations de sensibilisation à travers 7 wilayas (35 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confine-

ment et des règles de distanciation physique, ainsi que 57 opérations de désinfection générale à travers 5 wilayas (18 communes), ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones résidentielles, ajoute le communiqué. La même source fait également état de la mise en place d'un dispositif de sécurité pour la couverture de 14 sites de confinement au niveau des wilayas d'Alger, Constantine et Oran.

## DÉCHETS ÉLECTRONIQUES La santé de millions d'enfants et de femmes, menacée (OMS)

La santé de millions d'enfants, et de femmes enceintes dans le monde, est menacée par les déchets électroniques, alerte l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), appelant à l'adoption de mesures d'urgence.

"Des mesures efficaces et contraignantes doivent être adoptées d'urgence pour protéger les millions d'enfants, d'adolescents et de femmes enceintes dans le monde dont la santé est menacée par le traitement informel des équipements électriques ou électroniques mis au rebut", selon un nouveau rapport de l'OMS, intitulé "Les enfants et les décharges de déchets électroniques". "Les volumes de production et d'élimination des équipements ne cessant d'augmenter, le monde est confronté à ce qu'un récent forum international a qualifié de "tsunami de déchets électroniques" en progression constante, mettant en danger la santé et des vies humaines", a déclaré le Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

De la même manière que le monde s'est mobilisé pour protéger les mers et leurs écosystèmes de la pollution due aux plastiques et aux microplastiques, ajoute le chef de l'



OMS, "nous devons nous mobiliser pour protéger notre ressource la plus précieuse – la santé de nos enfants – de la menace croissante des déchets électroniques".

Selon le document de l'OMS, pas moins de 12,9 millions de femmes travaillent dans le secteur informel des déchets, ce qui les expose potentiellement à des déchets électroniques toxiques et les

met en danger, elles et leurs enfants à naître.

Parallèlement, plus de 18 millions d'enfants et d'adolescents, dont certains n'ont pas plus de 5 ans, font partie de la main d'œuvre active du secteur industriel informel, dont le traitement des déchets est un sous-secteur.

Les enfants sont souvent incités par leurs parents ou les personnes qui en ont la

charge à travailler dans le recyclage des déchets électroniques parce que leurs petites mains sont plus habiles que celles des adultes.

D'autres enfants habitent, vont à l'école et jouent à proximité des centres de recyclage des déchets électroniques où des niveaux élevés de produits chimiques toxiques, principalement du plomb et du mercure, peuvent nuire à leurs capacités intellectuelles.

Selon l'OMS, les travailleurs qui cherchent à récupérer des matériaux précieux tels que le cuivre et l'or, risquent d'être exposés à plus de 1.000 substances nocives, dont le plomb, le mercure, le nickel, les retardateurs de flamme bromés et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Seulement 17,4 % de déchets électroniques ont été correctement collectés et recyclés en 2019, permettant d'éviter le rejet de 15 millions de tonnes d'équivalents CO2 dans l'environnement.

## UNION EUROPÉENNE Feu vert des 27 au retour des touristes américains, même non vaccinés

Les ambassadeurs des Vingt-Sept ont donné leur feu vert mercredi à l'ajout des Etats-Unis à la liste des pays et territoires dont les voyageurs, même non vaccinés contre la Covid-19, peuvent être admis dans l'Union Européenne, rapportent des médias, citant des sources européennes.

Outre les Etats-Unis, l'Albanie, le Liban, la Macédoine du Nord, la Serbie, Taïwan, Hong Kong et Macao ont été ajoutés à cette liste qui comprenait jusqu'alors le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Rwanda, le Singapour, la Corée du Sud et la Thaïlande).

Cela n'empêche pas que les voyageurs en provenance de ces pays ou territoires puissent être soumis par les Etats de destination à des mesures comme des tests, voire une quarantaine. L'UE avait par ailleurs décidé en mai d'autoriser les voyageurs vaccinés de pays tiers.

En raison de la pandémie, l'UE a fermé ses frontières extérieures en mars 2020 pour les voyages non essentiels, et établit depuis un an une liste restreinte, régulièrement actualisée, de pays tiers dont les résidents sont autorisés à se rendre en Europe.

Pour arrêter leur liste, les Européens se font notamment sur la situation épidémiologique du pays et l'avancement de sa campagne de vaccination, le nombre de tests menés ainsi que sur la fiabilité des données. Les pays peuvent y figurer s'ils ont enregistré moins de 75 cas de Covid pour 100.000 habitants sur les 14 derniers jours. Aux Etats-Unis ce taux est de 73,9, selon des chiffres du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC). Bruxelles est par ailleurs en discussion avec les Etats-Unis pour une reconnaissance mutuelle des certificats sanitaires ou preuves de cette vaccination.

Les Etats-Unis et l'UE ont décidé de mettre en place un groupe de travail pour permettre "la reprise des voyages de façon pérenne et sécurisée" entre les deux blocs, à l'issue d'un sommet UE-USA mardi à Bruxelles, première rencontre de ce type depuis 2017.

Le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton avait indiqué le 7 juin que l'UE réclamait aux Etats-Unis la réciprocité en matière d'accueil des touristes européens.

## CHINE Onze morts dans l'inondation d'une mine de fer

Les corps sans vie de onze personnes ont été retrouvés lors des opérations de sauvetage qui sont en cours suite à une inondation survenue jeudi dernier dans une mine de fer de la province chinoise du Shanxi (nord), ont indiqué les autorités locales. Jeudi dernier, un puits de la mine de fer du district de Daixian a été inondé vers 12h49, selon le bureau de l'information du district.

Treize personnes au total se sont

retrouvées piégées sous terre, selon un précédent rapport. Le drainage a été achevé à l'endroit où les ouvriers étaient piégés, et onze ouvriers ont été retrouvés morts. D'autres opérations de sauvetage sont en cours pour rechercher les deux autres personnes dans la boue et le gravier d'une profondeur de plus de trois mètres. Une enquête préliminaire sur la cause de l'inondation a été ouverte, a déclaré le centre local des

opérations de secours. Lors de l'extraction des corps des mineurs, les sauveteurs ont trouvé un grand nombre de fusibles, de détonateurs et d'explosifs placés dans le tunnel. Des experts en élimination des explosifs ont été envoyés pour guider les travaux de sauvetage.

Les pluies continues qui ont commencé mercredi matin dans la région rendent encore plus difficiles les opérations de secours.

## ETATS-UNIS Evacuation autour d'une usine chimique en feu

Les autorités ont ordonné lundi l'évacuation des habitants d'un quartier de Rockton, dans le centre des Etats-Unis, après un incendie qui s'est déclenché dans une usine chimique, émettant un panache de fumée noire s'élevant à plus d'une centaine de mètres de hauteur.

L'usine appartient au groupe Chemtool, une filiale de la société américaine Lubrizol, inculpée en France

après un énorme incendie à Rouen, en septembre 2019, dans lequel ont brûlé près de 10.000 tonnes de produits chimiques. Aucune victime n'est à déplorer dans l'incendie qui s'est déclenché vers 07h00 du matin en périphérie de Rockton, à environ 130 km de Chicago, selon l'entreprise.

"Tous nos employés sont sains et saufs", a-t-elle ajouté.

La police a ordonné l'évacuation des résidents et des

commerçants situés dans un rayon d'un mile (1,6 km).

Quelques 150 pompiers ont été déployés, selon le chef des services de lutte anti-incendie de la ville, Kirk Wilson.

"Je ne suis pas en mesure de vous dire maintenant combien de temps il faudra pour maîtriser l'incendie", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, soulignant que son origine n'avait pas encore été déterminée. Lubrizol a pré-

cisé qu'elle travaillait avec des agences fédérales et des experts pour surveiller toute éventuelle pollution de l'air et des eaux - un cours d'eau, la Rock River, traversant le site.

La police a recommandé le port d'un masque de protection à toute personne se trouvant dans un rayon de 5 km.

Lubrizol appartient au milliardaire américain Warren Buffet, l'un des hommes les plus riches du monde.

## GRÈCE Grèves et manifestations contre un projet de loi sur le travail

La Grèce est secouée, mercredi, par une série de grèves et de manifestations pour la deuxième fois cette semaine, alors que le Parlement doit approuver dans la journée un projet de loi sur le travail controversé.

Les transports publics de la capitale, Athènes, ainsi que les services de ferry vers les îles grecques étaient totalement à l'arrêt pour 24 heures, alors que plusieurs services publics ont été fermés afin de protester contre ce projet de loi, qui vise à augmenter la flexibilité au niveau du temps de travail et à encadrer le droit de grève. Selon le gouvernement, les réformes permettent d'introduire une possibilité de flexibilité horaire, en autorisant la journée de 10 heures, ainsi que de mettre en place les règles encadrant le télétravail, améliore la prévention contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail ou encore améliore les conditions du congé parental. Le projet de loi vise également à imposer un service minimum dans les services publics en cas de grève et à rendre les syndicats pénalement responsables, avec l'instauration d'amendes, en cas d'interruption de service.

Selon les syndicats et les partis d'opposition, cette réforme affaiblit les négociations collectives, remet en question la séparation entre vie privée et vie professionnelle et légalise les journées à rallonge imposées par les employeurs, en particulier dans les grands groupes, depuis de nombreuses années. Un rassemblement est prévu devant le Parlement dans la soirée.

La semaine dernière, 16.000 personnes ont pris part à divers rassemblements organisés à Athènes par les syndicats et partis d'opposition.

## CHINE Incident dans la centrale nucléaire de Taishan

Un petit nombre de barres de combustible endommagées est à l'origine d'une accumulation de gaz radioactifs dans la centrale nucléaire de Taishan, ont indiqué mercredi les autorités chinoises, qui ont écarté tout danger.

La chaîne de télévision américaine CNN a rapporté lundi une possible "fuite" dans cette centrale située dans le sud de la Chine, qui dispose des seuls réacteurs EPR à être entrés en service dans le monde. Cette technologie, conçue pour offrir une puissance et une sûreté améliorées, est présentée comme le fleuron de la filière nucléaire française et une vitrine pour EDF.

Pékin avait jusque-là relativisé les risques et expliqué que les niveaux de radioactivité autour de la centrale étaient normaux. Mercredi, le ministère chinois de l'Environnement et l'Autorité de sûreté du nucléaire ont donné les premières explica-

tions techniques. Dans un communiqué commun, ils ont admis une hausse de la radioactivité à l'intérieur d'un des réacteurs causée "par environ cinq barres de combustibles endommagées".

Un phénomène qualifié de "courant" par les autorités, du fait de "facteurs incontrôlables" lors du processus de fabrication, de transport ou d'installation dans la centrale. Les barres de combustibles (ou "crayons") contiennent des pastilles d'uranium et fournissent l'énergie dans le coeur d'un réacteur nucléaire.

L'augmentation de la radioactivité dans la centrale se situe "dans la fourchette réglementaire" mais "il n'y a pas de fuite radioactive dans l'environnement", précise le communiqué. EDF, qui est actionnaire à 30% de la centrale de Taishan aux côtés du groupe chinois CGN, a fait état lundi de la présence de "gaz rares" dans le circuit primaire du

premier réacteur. La procédure prévoit que ces gaz soient collectés et traités afin d'en retirer la radioactivité, avant d'être rejetés dans l'air. La technologie EPR subit ces dernières années de nombreuses déconvenues. Les contrepentes et dérapages budgétaires se sont accumulés sur le premier chantier EPR, lancé en 2005 à Olkiluoto (Finlande) pour le compte de l'électricien TVO. Et c'est avec plus de dix ans de retard que la production d'électricité devrait finalement démarrer début 2022.

Le deuxième EPR, en chantier depuis 2007 à Flamanville (Manche) en France, a également accumulé les déboires, à cause notamment d'anomalies découvertes sur la composition de l'acier du couvercle et du fond de la cuve.

Le problème révélé à Taishan intervient au moment où EDF espère de nouveaux chantiers à l'étranger pour son réacteur.

## EL TARF Plusieurs actions de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19 en prévision de l'été

Plusieurs actions de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19 sont prévues par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El Tarf en prévision de l'été 2021, a-t-on appris mardi auprès de la DJS.

Une vingtaine d'actions de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19 en sus d'un programme d'animation estivale varié sont ainsi au menu de l'été 2021 dans cette wilaya, où différents organismes (Office des établissements de jeunes, ligues et associations de jeunes, secteur de la culture, Parc national d'El Kala, Scouts musulmans algériens) sont impliqués pour assurer la réussite de ces activités, a précisé le directeur local de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El Tarf, Hadj Ahmed Cherrak.

Concernant les actions de lutte contre la Covid-19, M. Cherrak a fait savoir qu'une campagne de sensibilisation et d'information culturelle, historique, sportive et de loisirs, placée sous le slogan "Des vacances sans dangers", est prévue à partir de juillet prochain au profit de 10.000 enfants, en plus de camps de vacances pour 800 enfants des zones d'ombre et frontalière, auxquelles s'ajoutent plus de 350 sorties en mer dans le cadre du Plan bleu, et des échanges entre jeunes des wilayas du Sud et de l'Est du pays.

D'autres campagnes de sensibilisation quant à la nécessité de protéger l'environnement et de préserver la richesse forestière contre les feux de forêts sont, en outre, au menu des activités de la DJS qui entend également impliquer les enfants vacanciers dans les campagnes de reboisement et de nettoyage des forêts, dans le cadre de la culture environnementale.

Le volet animation sportive estivale porte, quant à lui, sur une série de rencontres sportives (tournois de football, boxe, volley-ball, cyclisme) au profit de près de 9.000 enfants, a indiqué le DJS.

Toutes les dispositions nécessaires ont été réunies pour l'accueil, dans le respect du protocole sanitaire et autres mesures de sécurité, de nombreux vacanciers attendus dans les prochains jours à El Tarf, a fait savoir M. Cherrak.

Le DJS d'El Tarf a également rappelé les difficultés rencontrées par le secteur en période de crise sanitaire, faisant état en outre de la vétusté des infrastructures de la jeunesse nécessitant une importante opération de réhabilitation.

## BILAN CORONAVIRUS 343 nouveaux cas, 231 guérisons et 10 décès

Trois cent quarante trois (343) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 231 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 134.458 dont les 343 cas nouveaux enregistrés durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.598 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 93.586 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 26 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 21 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré entre 1 et 9 cas et 14 wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



## SIDI BEL-ABBÈS Plus de 1.200 personnes vaccinées contre la Covid-19 dans un espace public dédié à l'opération

Plus de 1.200 personnes ont été vaccinées contre la Covid-19 dans un espace public dédié à l'opération au niveau de la place "1er novembre" au centre-ville de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris mardi du coordinateur de l'opération, Dr Benkhaled Harmel.

Le coordonnateur de l'Etablissement public hospitalier de santé publique de Sidi Bel-Abbès a indiqué que cet espace, créé dans le cadre de la campagne de vaccination contre le coronavirus ciblant prioritairement les personnes âgées de plus de cinquante ans et ceux atteints de maladies chroniques, a drainé un grand nombre de citoyens désireux de faire vacciner en une semaine.

Un personnel médical et



paramédical a été mobilisé pour accueillir les citoyens de 9 heures du matin jusqu'à 20 heures à longueur de semaine, a-t-il fait savoir, notant que tous les citoyens souhaitant bénéficier de l'opération de vacci-

de la poursuite de la campagne de vaccination lancée en milieu ouvert, un espace public similaire a été ouvert à Hai Sidi Djillali au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec les services de la Protection civile.

Pour rappel, jusqu'à fin mai dernier, plus de 8.000 vaccins contre la Covid-19 ont été administrés à des citoyens à travers 58 polycliniques de la wilaya de Sidi Bel-Abbès et aucune complication liée à la procédure de vaccination n'a été enregistrée.

L'opération de vaccination est toujours en cours dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, qui a récemment reçu un lot de 5 000 doses du vaccin chinois Sinopharm.

## TAMANRASSET Début de la vaccination anti Covid-19 dans un espace ouvert

La campagne de vaccination contre le coronavirus (Covid-19) a été lancée mardi dans un espace ouvert, à la place du 1er novembre à Tamanrasset, a-t-on constaté.

Encadrée par les services de la Santé, en collaboration avec la Protection civile, cette campagne, dont le lancement a été donné par les autorités de la wilaya, vise à élargir la prestation de vaccination contre la Covid-19 en dehors des structures de santé, et ce pour toucher le plus grand nombre de personnes, selon les organisateurs.

Cet espace ouvert contribuera à augmenter le taux de vaccination anti Covid-19 des citoyens, a souligné le directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Mustapha Zenagui, en signalant que la wilaya de Tamanrasset

reçoit chaque semaine des lots suffisants de vaccin. Il a appelé pour cela les citoyens à se rapprocher de cet espace ouvert et des centres de proximité pour se faire vacciner. Le chargé de communication à la direction locale de la Protection civile, abdeflatih Mouatsi, a indiqué que cet espace va renforcer les centres de vaccination de base implantés au niveau des établissements de santé, dans lesquels tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer une bonne prise en charge des citoyens.

De nombreux citoyens, approchés par l'APS, ont salué cette initiative préventive visant à contribuer aux efforts de lutte contre la pandémie à travers le renforcement de l'immunité collective.

## AÏN TEMOUCHENT Lancement d'une campagne de vaccination contre la Covid-19

Une vaste campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit des citoyens a été lancée, mardi à Aïn Temouchent par le secteur de la santé en coordination avec la direction de la protection civile.

Le directeur de la santé et de la population, Djelloul Ouis, a indiqué que cette campagne vient en appoint à la première étape lancée en février dernier au profit de plus de 5.000 personnes issues du secteur de la santé, ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus et les malades chroniques.

Cette campagne, lancée à la place publique "9 décembre 1960" d'Aïn Temouchent, cible toutes les catégories d'âge et s'étale sur trois jours au profit de l'ensemble des citoyens souhaitant se faire vacciner, a souligné le même responsable.

De son côté, la direction de la protection civile de la wilaya a mis en place une équipe médicale relevant de ses services pour contribuer à la réussite de cette campagne, en plus de l'installation de tentes au niveau de la place publique afin d'accueillir les citoyens souhaitant se faire vacciner dans de bonnes condi-



tions, dans une organisation stricte veillant au respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie, selon le responsable de la cellule de communication de ce corps, le capitaine Mohamed Moukhaloua.

L'opération sera généralisée ultérieurement et concernera l'ensemble des daïras de la wilaya pour toucher un plus grand nombre possible de citoyens souhaitant la vaccination, a-t-on ajouté.

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## RUSSIE

### Moscou décrète des vaccinations obligatoires face à une situation "dramatique"

Le maire de Moscou a annoncé mercredi une obligation de vaccination contre le Covid-19 pour tous les employés du secteur des services afin de contrer une évolution épidémiologique "dramatique" de la situation.

"Nous devons tout simplement tout faire pour mener au plus vite une vaccination de masse et arrêter cette terrible maladie et mettre fin aux décès de milliers de personnes", a estimé sur son site Sergueï Sobianine.

Confronté à une envolée du nombre de cas, il avait déjà décrété toute la semaine du 15 juin chômée afin de lutter contre la dégradation de la situation.

A l'heure actuelle, 12.000 personnes sont hospitalisées à Moscou du fait du nouveau coronavirus.

"La morbidité est aux niveaux des pics de fin d'année 2020", a noté le maire, en référence à la seconde vague



meurtrière de l'épidémie en Russie. L'emballage de la situation à Moscou, où habitent officiellement 12 à 13

millions de personnes, a amené M. Sobianine à imposer la vaccination.

Selon lui, seuls 1,8 million

des résidents de la capitale sont vaccinés.

La Russie a annoncé mercredi avoir dénombré 13.397 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures et 396 morts.

Moscou en a comptabilisé respectivement 5.782 et 75.

A ce jour et depuis décembre, à peine 19 millions de Russes, soit moins de 13% de la population, ont reçu au moins une dose, selon le recensement effectué par le site Gogov, qui agrège les données des régions et médias.

La Russie est l'un des pays les plus touchés par la pandémie avec un bilan officiel de 127.576 décès.

## ETATS-UNIS

### Levée des restrictions à New York

Le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, a annoncé mardi la levée immédiate d'importantes restrictions concernant la Covid-19 dans l'ensemble de l'Etat, 70% des adultes y ayant reçu au moins une dose de vaccin. Les directives sanitaires de New York et celles liées à certains secteurs deviennent désormais facultatives pour les commerces de détail, les services de restauration, les bureaux, les gymnases et les centres de remise en forme, les loisirs et les divertissements familiaux, les salons de coiffure et les services de soins personnels.

Elles portent sur les limites de rassemblements sociaux, les restrictions de capacité, la distanciation sociale, le nettoyage et la désinfection, le dépistage sanitaire et les informations de contact pour la traçabilité.

En attendant, les personnes non vaccinées doivent continuer à porter des masques, conformément aux instructions des centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

## FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

### Unitaid annonce des accords avec deux producteurs d'oxygène médical

L'organisation internationale Unitaid, qui collecte des financements contre les maladies, a annoncé mardi avoir signé des accords avec les principaux fournisseurs d'oxygène médical Air Liquide et Linde afin d'élargir son accès aux pays pauvres pendant la pandémie du Covid-19.

"Nous nous félicitons de l'engagement dont ont fait preuve Air Liquide et Linde.

C'est la première fois qu'un tel accord est conclu pour favoriser l'accès équitable à l'oxygène, médicament essentiel pour sauver des vies", a affirmé dans un communiqué le directeur exécutif d'Unitaid, le Docteur Philippe Duneton. Pénurie d'oxygène en République démocratique du Congo, files d'attente devant les hôpitaux au Venezuela, spéculation sur les prix au Pérou, marché noir au Brésil: l'oxygène, vital pour sauver des malades du Covid en détresse respiratoire, dont le taux d'oxygène dans le sang baisse dangereusement, manque dans beaucoup de pays.

"D'après les dernières estimations, environ un million de personnes gravement atteintes de Covid-19 dans les pays à revenu faible et intermédiaire ont besoin de 2,2 millions de bouteilles d'oxygène (15,1 millions de mètres cube) par jour", a expliqué un porte-parole d'Unitaid, Hervé Verhoosel, lors d'un point de presse à Genève. "Des augmentations alarmantes de ces besoins ont été observées dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est", a-t-il ajouté.

Face à cette situation, Unitaid et ses partenaires mènent depuis des mois des discussions avec les principaux fournisseurs d'oxygène mondial, dans le cadre du dispositif international chargé d'accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid (Accélérateur ACT).

En vertu des deux protocoles d'accord signés avec le français Air Liquide et l'allemand Linde, "chacune de ces entreprises s'est engagée à travailler avec les partenaires pour la santé mondiale associés à l'Accélérateur ACT en vue de favoriser l'accès équitable à l'oxygène dans un certain nombre de pays prioritaires, afin de répondre aux besoins urgents générés par la pandémie", a détaillé Hervé Verhoosel.

Selon Unitaid, "cette collaboration inédite avec l'industrie" vise à surmonter certains obstacles, tels que l'instabilité des promesses de financement et les lacunes en matière d'infrastructure, qui limitent la disponibilité de l'oxygène médical.

"Si nous n'améliorons pas considérablement l'approvisionnement en oxygène, nous verrons le nombre de victimes de la Covid-19 augmenter plus vite encore", a prévenu l'Envoyé spécial de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Accélérateur ACT, Carl Bildt.

APS

## POLOGNE

### Le gouvernement polonais met en garde contre une 4<sup>e</sup> vague de COVID-19

Des responsables du gouvernement polonais ont mis en garde mardi qu'une quatrième vague de COVID-19 restait possible malgré la progression du taux de vaccination.

Dans des interviews séparées auprès de médias polonais, le ministre de la Santé, Adam Niedzielski, et le porte-parole du gouvernement, Piotr Muller, ont tous deux déclaré que de nouvelles mutations pourraient provoquer une nouvelle vague de la pandémie, bien que la société polonaise soit proche d'avoir atteint l'immunité collective.

S'exprimant sur les ondes de la Radio polonaise, M. Niedzielski a déclaré que son ministère se préparait à l'éventualité d'une

nouvelle épidémie à l'automne, même si la probabilité ne semble pas très élevée. "Toutefois, nous devons nous préparer logistiquement", a-t-il dit.

Les préparatifs en question comprendraient la réservation de capacités hospitalières pour le cas d'une nouvelle recrudescence de la COVID-19, ou encore la préparation de laboratoires pour tester autant de génomes différents du coronavirus que possible aussi rapidement que possible en vue d'identifier les nouvelles mutations.

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision Polsat TV le même jour, M. Muller a fait remarquer que les taux de vaccination n'étaient pas assez élevés pour empêcher la propagation d'une

nouvelle mutation qui serait plus résistante aux vaccins actuels, "toutefois les chiffres du mois de juin restent plus élevés que ce que nous avions estimé auparavant", a-t-il ajouté.

M. Niedzielski a déclaré que La Pologne qui compte 38 millions d'habitants s'approche du niveau de l'immunité collective, un terme qui désigne le moment où la proportion de la population immunisée au virus est assez grande pour empêcher sa propagation.

Selon les statistiques du ministère de la Santé, la Pologne a administré au moins 24,4 millions de doses de vaccin contre le nouveau coronavirus, 9,7 millions de Polonais ayant été pleinement vaccinés.

## ETATS-UNIS

### Le coronavirus était présent aux Etats-Unis dès décembre 2019, selon une étude

Le coronavirus responsable du Covid-19 était présent aux Etats-Unis depuis au moins décembre 2019, soit des semaines avant le premier cas confirmé en janvier 2020, révèle une nouvelle étude publiée mardi.

Les Instituts nationaux de santé américains (NIH) ont analysé 24.000 échantillons sanguins prélevés chez des volontaires dans le pays entre le 2 janvier et le 18 mars 2020.

Des anticorps contre le virus du SARS-CoV-2 ont été détectés chez neuf patients - via deux tests sérologiques différents pour minimiser le risque de faux positifs. Les anticorps recherchés par ces tests (IgG), qui "neutralisent" la capacité du virus à infecter des cellules, n'apparaissent que deux semaines après l'infection.

Les premiers échantillons positifs sont ceux de participants de l'Illinois et du

Massachusetts, prélevés les 7 et 8 janvier 2020 respectivement, ce qui suggère que le virus les a infectés fin décembre. Ces personnes ne se trouvaient donc ni à New York ni à Seattle, deux villes qui ont été considérées comme les portes d'entrée du virus. "Les tests d'anticorps nous permettent de mieux comprendre la diffusion du SARS-CoV-2 aux Etats-Unis durant les premiers temps de l'épidémie dans le pays, au

moment où les tests étaient limités", a souligné Keri Althoff, professeur associé d'épidémiologie à l'université Johns Hopkins, et auteur principal de l'étude. Ces travaux, publiés dans la revue Clinical Infectious Diseases, viennent corroborer des résultats similaires des Centres de lutte et de prévention des maladies (CDC), parvenus à la même conclusion en novembre dernier.

## SLOVÉNIE

### La Slovénie décrète la fin de l'état de pandémie Covid-19

Le gouvernement slovène a annoncé mardi que l'état de pandémie, décrété en octobre dernier, ne serait pas prolongé.

"La situation épidémiologique en Slovénie est favorable, grâce à tous ceux qui ont respecté les mesures et décidé de se faire vacciner", a déclaré la porte-parole du gouvernement, Maja Bratusa, lors d'une conférence de presse.

Le gouvernement continuera à aider les institutions de protection sociale et à fournir des fonds pour des emplois supplémentaires, tandis que les employés continueront à avoir droit à des primes pour le travail dans des conditions difficiles, a assuré Mateja Ribic, la secrétaire d'Etat du ministère du Travail, de la

famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances. Toutefois, la prolongation mensuelle automatique de l'exercice des droits sur les fonds publics cesse, a ajouté Mme Ribic. Les fonctionnaires ne recevront plus de primes à hauteur de 65% de leur salaire. Les professionnels du secteur de la santé et des services sociaux qui travaillent en contact direct avec les patients recevront toujours une prime de 30% de leur salaire de base.

Il est toujours nécessaire de prévoir 10 mètres carrés par personne lors d'événements sans sièges fixes, une distance de trois mètres entre les tables et un taux d'occupation maximal de 75% des logements. Les responsables gouvernementaux

recommandent que les activités se déroulent à l'extérieur, tandis que les espaces intérieurs doivent être régulièrement ventilés. Les masques de protection sont toujours obligatoires dans les espaces publics fermés.

Dimanche, seuls 24 cas avaient été confirmés en Slovénie, ce qui constitue le plus faible nombre depuis août 2020.

Au total, 122 personnes ont été hospitalisées, dont 40 en soins intensifs.

La moyenne des cas quotidiens sur sept jours a diminué de 15 pour atteindre 132.

Jusqu'à présent, 552.551 Slovènes ont été entièrement vaccinés, ce qui représente 26,3% de la population, selon l'Institut national de la santé publique.

# BRÛLURES D'ESTOMAC ELLES PEUVENT ÊTRE UN SIGNE DE CANCER

Seule une personne sur deux qui souffre de brûlures d'estomac consulte le médecin à ce sujet. Or, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer des voies digestives.

Une nouvelle campagne d'information baptisée *Be clear on cancer* (Soyons clairs sur le cancer) vient d'être lancée en Grande-Bretagne pour tenter d'alerter le grand public sur les cancers gastro-oesophagiens.

Cette campagne coïncide avec un nouveau sondage commandé par le ministère de la Santé britannique qui montre que seule une personne sur deux (55% exactement) consulte son médecin en cas de brûlures d'estomac, y compris lorsque ce symptôme s'étend sur plusieurs semaines. Or, comme nous l'apprend la campagne d'information, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer de l'estomac ou de l'œ�ophage.

Avec environ 9000 nouveaux cas par an, le cancer de l'estomac se situe au cinquième rang des cancers en France. En Grande-Bretagne, ce sont près de 13000 personnes qui sont diagnostiquées chaque année, ce qui a incité les au-

torités sanitaires à lancer cette campagne de dépistage afin d'améliorer le taux de survie.

Dans la très grande majorité des cas (c'est-à-dire plus de neuf fois sur 10), il s'agit d'un adénocarcinome (une tumeur maligne) qui se développe aux dépens des glandes de la muqueuse gastrique. Mais ce cancer peut parfois être une complication d'un ulcère de l'estomac. Comme les signes d'alerte ne sont pas spécifiques (nausées, brûlures d'estomac...) il est souvent diagnostiqué tardivement et est responsable de plus de 4 400 décès par an.

## CANCER DE L'ESTOMAC : LES SYMPTÔMES

Comme nombre de cancers, plus un cancer des voies digestives est diagnostiqué tôt, plus le traitement a des chances d'être couronné de succès. C'est pourquoi les autorités sanitaires britanniques rappellent quels sont les signes à observer :

- Des brûlures d'estomac ou des



nausées qui vont et viennent depuis plus de 3 semaines  
- Le sentiment que la nourriture

reste coincée au fond de la gorge quand on avale  
- Des rôtis fréquents

- Une perte de poids sans raison  
- Une sensation d'inconfort en haut de l'estomac.

## QU'EST-CE QUE JE MANGE APRÈS UN CANCER DE L'ESTOMAC ?

La seule façon de soigner un cancer de l'estomac est de pratiquer une gastrectomie, c'est-à-dire l'ablation totale ou partielle de l'estomac. Comment fait-on pour vivre et manger sans estomac ? Le point avec la Fondation d'aide et recherche en cancérologie digestive (Arcad).

Lorsque le diagnostic de "cancer de l'estomac" tombe, il faut dans un premier temps "digérer" l'annonce du médecin qui vous explique que la seule façon de soigner ce cancer et de vous offrir une chance de guérison est de procéder à l'ablation (totale ou partielle) de cet organe. Mais ensuite, une autre question vient rapidement tarauder l'esprit : comment faire, après l'opération, pour vivre et manger si on n'a plus d'estomac ? Éléments de réponse avec la Fondation Arcad, qui a publié un Guide sur le cancer de l'estomac.

### Ablation de l'estomac : et après ?

Chaque année, entre 5000 et 7000 cas de cancer de l'estomac sont diagnostiqués en France, ce qui situe ce cancer en 10<sup>e</sup> position. Ce cancer intervient plus fréquemment chez l'homme que chez la femme et reste assez rare avant l'âge de 50 ans. Précision qui a son importance : l'estomac n'est pas un organe vital. Même s'il joue un rôle très important pour l'organisme et pour la digestion, il est tout à fait possible de vivre sans. Mais après l'ablation de l'estomac, il est impératif de revoir son mode d'alimentation car l'absence d'une partie ou de tout cet organe entraîne des modifications sur la digestion qui peut s'exprimer par une sensation de malaise général après chaque repas (fatigue brutale, bouffées de chaleur, sueurs, palpitations, tachycardie, pâleur, douleurs abdominales, diarrhées...).

### Ablation de l'estomac : quelles conséquences ?

Comme vous vous en doutez, l'absence d'une partie ou de tout l'estomac entraîne d'inévitables modifications de la digestion. Ce nouveau fonctionnement peut provoquer certains symptômes : Le syndrome de petit estomac : cela donne la sen-



sation d'avoir l'estomac plein après un repas pourtant copieux qu'auparavant. Le traitement repose sur la prise de repas, certes moins importants, mais plus fréquents (au moins 5 par jour).

Le dumping syndrome : une sensation de malaise général et de fatigue brutale qui est due à l'arrivée trop rapide des aliments dans l'intestin grêle. Cette sensation de malaise peut être accompagnée d'inévitables bouffées de chaleur, de sueurs, de palpitations, de tachycardie, de nausées ou de somnolence. La fréquence et l'importance de ces symptômes est très variable

selon les patients mais ils sont améliorés par la position allongée.

Une diarrhée : c'est le symptôme le plus fréquent après l'opération (des selles liquides abondantes) en raison de l'arrivée plus rapide du bol alimentaire vers l'intestin grêle. La diarrhée régresse en général en quelques mois mais elle peut persister dans certains cas.

### Ablation de l'estomac : modifier les habitudes alimentaires

Lorsque votre estomac était encore en place, celui-ci brassait les aliments ingérés et sécrétait des sucres gastriques qui aidaient à la digestion. Il régulait également le passage des aliments vers l'intestin. Après son ablation, il faut donc entièrement repenser votre façon de vous alimenter, en commençant par fractionner les repas.

"Cela consiste à réduire le volume des principaux repas et à les entrecouper de petites collations pour conserver la même quantité de calories absorbées chaque jour", explique le professeur Christophe Louvet, de la Fondation ARCAD. "En outre, les repas doivent être pris dans le calme, très lentement pour prendre le temps de bien mâcher". Il ne faut pas hésiter, par exemple, à laisser passer une petite demi-heure entre le plat principal et le dessert afin de ne pas "embouteiller" l'intestin.

### Les règles diététiques à suivre

Ne pas boire pendant les repas et arrêter les boissons gazeuses et glacées

Arrêter l'alcool, le café, les pâtisseries riches en graisses et les viennoiseries

Limiter l'ingestion de sucres rapides et éviter tous les aliments qui accélèrent le transit intestinal

Éviter les crudités  
Renoncer aux fruits crus pas assez mûrs, aux agrumes, aux fruits secs, aux fruits oléagineux et toujours manger les fruits très mûrs, épluchés et épipinés.

# REFLUX LES BOISSONS À ÉVITER... ET CE LES QU'ON PEUT BOIRE

Le reflux gastro-oesophagien (RGO) touche un adulte sur 6. Si l'on identifie aisément les aliments à éviter, on ignore souvent que certaines boissons sont tout aussi irritantes pour l'estomac.

Le sphincter situé en bas de l'œsophage est un anneau qui s'ouvre pour laisser passer la nourriture et qui se referme ensuite. Mais quand il se relâche, il laisse remonter le contenu acide de l'estomac, ce qui peut provoquer des brûlures. C'est ce qu'on appelle le reflux gastro-oesophagien (ou RGO).

## COMMENT LIMITER LES SYMPTÔMES DU REFLUX ?

Le reflux est sans doute la plus commune des maladies du système digestif (on estime qu'un adulte sur 6 en souffre). Le principal traitement consiste à limiter les symptômes en évitant ce qui les déclenche. Parmi les principaux aliments mal tolérés citons : le vinaigre, les cornichons, les plats épicés, les agrumes, les tomates, la menthe ou encore les oignons. Mais si l'on identifie aisément les aliments qui irritent les muqueuses, on prête beaucoup moins attention aux boissons que l'on ingurgite. Or, certaines d'entre elles excitent l'estomac à produire encore plus d'acide gastrique, ce qui déclenche une pression sur le sphincter... et les immédiate remontées acides.

## QUELLES SONT LES BOISSONS INTERDITES ?

- Le café et le thé : en raison de leur teneur en caféine (que l'on trouve dans le café mais aussi dans le thé),



qui aggrave le reflux.

- Le chocolat : il contient à la fois de la caféine et du cacao, qui aggravent tous deux le reflux.
- Les jus d'agrumes : jus d'orange ou de pamplemousse sont à éviter car leur acidité irrite les muqueuses déjà sensibilisées.

- Les boissons gazeuses : pas seulement les sodas contenant de la caféine mais toutes les boissons enrichies en gaz car les petites bulles se dilatent dans l'estomac, créant une pression sur le sphincter.

## LES BOISSONS À PRIVILÉGIER EN CAS DE REFLUX

- Le thé au gingembre : le gingembre est un parfumé naturel pour l'estomac car il aide à réduire la production d'acide gastrique. La boisson idéale : du thé déthéiné avec du gingembre frais et une touche de miel en guise d'édulcorant.

- Le lait d'amande : à préférer au lait de vache car la haute teneur en matières grasses de ce dernier peut aggraver les symptômes du reflux. Le

lait d'amande, à l'inverse, est alcalin et peut neutraliser l'acidité de l'estomac.

Buvez tout au long de la journée pour vous hydrater, en s'irrant de petites quantités de liquide à chaque fois et en évitant d'avaler un grand verre d'un seul coup. Évitez de boire avant de vous coucher. L'idéal est de rester debout un petit moment après avoir bu. Découvrez aussi les conseils du nutritionniste pour soulager le reflux.

## NOS MEILLEURES ASTUCES POUR SOULAGER LES BRÛLURES D'ESTOMAC

Vous êtes sujet aux brûlures d'estomac ? On vous liste tout ce que peut aider à vous soulager.

**BRÛLURES D'ESTOMAC : LES BONNES RÉFLEXIONS**  
Après une pause déjeuner trop rapide ou un repas trop copieux, il vous arrive de ressentir des aiguilles d'estomac ? Ces douleurs peuvent provenir d'un excès de sécrétion acide par l'estomac. Une bonne hygiène de vie est conseillée, même si son impact sur les douleurs ne semble pas aussi net qu'on l'a longtemps pensé.

- Ne vous étendez pas juste après le repas et évitez de vous coucher dans l'heure qui suit.
- Ne vous penchez pas en avant dans la dernière bouchée avalée.
- Limitez votre consommation d'alcool.

- Reconnaissez les aliments qui "passent" moins bien : le vinaigre (le vinaigrette), les cornichons, la moutarde, les plats épicés, les aliments gras, le café, les agrumes, les tomates, la menthe, les oignons sont connus pour être mal tolérés par les muqueuses sensibilisées...
- Ne fumez pas car le tabac augmente l'acidité dans l'estomac.



Parlez aussi de votre souci à votre médecin. Certains médicaments peuvent entraîner des brûlures d'estomac : aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens. Ce sont les médicaments à essayer en

donc parfois les prendre plusieurs fois par jour : une à deux heures après les repas ou au moment des douleurs. Attention, ils peuvent ralentir l'absorption d'autres médicaments, dont la prise doit être décalée. Respectez un délai de deux heures minimum si vous êtes par exemple sous antibiotique.

Si les troubles persistent au-delà d'une semaine, s'ils sont associés à une perte de poids ou d'appétit, à des difficultés à avaler, à une modification de la voix, à une toux persistante ou à une gêne abdominale, consultez votre médecin.

**BRÛLURES D'ESTOMAC : LES ANTISÉCRÉTOIRES**

Ces produits bloquent l'action de certains récepteurs de l'histamine qui stimulent la sécrétion acide de l'estomac. On les appelle les "anti-H2". Les plus faiblement dosés sont disponibles sans ordonnance en pharmacie (Pepcidac®, Pepciduo®, Stomédine®...)

Bon à savoir : ces médicaments sont contre-indiqués aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de moins de 15 ans.

## Mes aliments anti-brûlures d'estomac

Ça brûle au creux de l'estomac ? Cette sensation très désagréable se manifeste souvent après un repas. Heureusement, certains aliments soulagent l'inflammation. Voici 8 aliments qui devraient vous aider à réduire les brûlures d'estomac.

### LES MYRTILLES CONTRE LES BRÛLURES D'ESTOMAC

Leurs antioxydants aident à combattre les brûlures d'estomac, en neutralisant les radicaux libres et en diminuant l'inflammation de la paroi gastrique. Hors saison, on les choisit surgelées. Légèrement compotées, par exemple, avec une touche de cannelle en toute fin de cuisson, les myrtilles composent un dessert léger et gourmand.

### LES LENTILLES POUR RELAXER

Les lentilles apportent du magnésium (35 mg pour 100 g de lentilles cuites), qui favorise la relaxation musculaire, y compris au niveau de l'estomac. On les accompagne d'un verre de jus de carotte bio, riche en vitamine B6 qui aide à fixer le magnésium. Autres deux magnésium-vitamine B6 : noix du Brésil et graines de tournesol (au petit déjeuner), sarrasin et germe de blé (sur des salades)...

### LE PERSIL, ANTI-ACIDE

Il est particulièrement riche en calcium (200 mg pour 100 g) qui agit un peu comme un anti-acide. Le fameux taboulé libanais, à base de persil haché, est une excellente façon de faire le plein de calcium. On mise aussi sur les sardines en boîte, avec leurs arêtes (également riches en oméga-3 anti-inflammatoires), les noix, les amandes, les noixettes...

### LE CURCUMA CONTRE L'INFLAMMATION

Grâce à la curcumine, son principe actif, le curcuma lutte contre l'inflammation qui accompagne les brûlures d'estomac. On l'associe au cours du même repas avec un peu de matière grasse pour favoriser son assimilation (huile d'olive, de coco, poisson gras...). En revanche, on évite les épices fortes : poivre en quantité, piment, harissa...

### LA RÉGLISSE PROTÈGE LA MUQUEUSE

Son principe actif, la glycyrrhizine, protège la muqueuse gastrique tout en exerçant un effet anti-inflammatoire. On incorpore de la réglisse en poudre dans les compotes, les mûsés du petit déjeuner... Naturellement sucrée, elle permet aussi de faire l'impasse sur le sucre : tout bénéfice, puisque les aliments sucrés favorisent les brûlures.

### BOISSON CALMANTE À LA GUIMAUVE

Grâce à sa haute teneur en mucilages, la guimauve protège la muqueuse digestive. On l'achète en poudre chez un herboriste, et on prépare une boisson en diluant 1 à 3 c. à c. de guimauve en poudre dans un verre d'eau froide ou chaude. À boire 3 ou 4 fois par jour, un quart d'heure avant les repas.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Des experts de l'ONU alertent sur la prolifération des engins explosifs

Le groupe des experts de l'ONU chargés de l'application des sanctions en République démocratique du Congo met en garde contre la prolifération des engins explosifs improvisés dans le nord-est du pays, rapportent mardi, des médias, citant un rapport annuel remis au Conseil de sécurité.

"Le groupe recommande que le Conseil de sécurité charge la Monusco (force de l'ONU en RDCongo) d'améliorer sa capacité de lutte contre les engins explosifs improvisés", indique ce rapport.

Les Casques bleus doivent développer leurs "capacités de sensibilisation, de recherche, de détection et d'intervention sur les engins explosifs improvisés", précisent les experts dans leurs conclusions.

Les engins explosifs improvisés sont l'une des armes de prédilection des groupes armés, de l'Afghanistan au Sahel. En RDCongo depuis un an, "des groupes armés ont continué d'opérer dans une quasi-impunité dans l'Est", avec des infiltrations venant de pays voisins, indique le document.

Au cours de la période considérée, "en particulier dans les zones opérationnelles des ADF (groupe armé d'origine ougandaise des Forces démocratiques alliées), les incidents enregistrés sur l'utilisation d'engins explosifs improvisés se sont multipliés", rapportent les experts.

Selon eux, le recours à cette arme vise davantage à sécuriser le contrôle de zones - tout en s'accompagnant d'un nombre croissant de victimes civiles - qu'à être utilisé comme un outil terroriste.

Dans leur rapport, les experts reviennent aussi sur la mort en février dans l'Est du pays de l'ambassadeur italien en RDC, Luca Attanasio, lors d'une attaque contre un convoi du Programme alimentaire mondial.

Ils indiquent n'avoir pas pu établir l'identité des auteurs de cette attaque, en rappelant que des enquêtes nationale et internationale sont toujours en cours.

Début mai, Kinshasa a décrété un état de siège dans certaines régions, appelé à durer et qui se traduit par un transfert du pouvoir des gouverneurs à des militaires. Son objectif est d'éradiquer la violence des quelque 120 groupes armés actifs dans l'Est du pays, selon son président, Félix Tshisekedi.

## ETHIOPIE La famine au Tigré en voie de s'étendre en Ethiopie, avertit l'ONU

La famine dans la région en guerre du Tigré est en voie de se propager à d'autres régions éthiopiennes, a averti mardi un responsable de l'ONU lors d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, une assertion rejetée par l'Ethiopie.

"La situation devrait empirer dans les mois à venir, non seulement dans le Tigré mais aussi dans l'Afar et l'Amhara", a affirmé au Conseil le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock.

L'ONU et des ONG estiment à plus de 350.000 le nombre de personnes au Tigré en situation de famine, a-t-il rappelé, en précisant que les responsables administratifs locaux avaient commencé à "signaler des décès dus" à cette cause.

Outre ces 350.000 personnes, "deux millions de personnes dans les régions du Tigré, de l'Afar et de l'Amhara" sont sur le point de tomber à leur tour dans la famine, a ajouté Mark Lowcock.

Après la session du Conseil, à laquelle il a participé, l'ambassadeur éthiopien à l'ONU, Teye Atske Selassie Amde, a souligné que son pays refusait que l'organe onusien débâte du Tigré, un sujet relevant selon lui de politique intérieure.

"Nous sommes en désaccord catégorique avec cette évaluation" de l'ONU sur la famine, a-t-il dit à des journalistes, en estimant que les données recueillies par l'Organisation et les ONG ne l'ont pas été "de manière transparente et inclusive".

La dernière réunion à huis clos du Conseil sur le Tigré remonte au 22 avril. Il avait alors adopté une première déclaration unanime pour dénoncer des exactions dans cette région du nord de l'Ethiopie.

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix 2019, a envoyé en novembre l'armée fédérale au Tigré lutter contre le TPLF (Front de libération du peuple du Tigré), alors au pouvoir localement et qui défiait le gouvernement central. Abiy Ahmed avait promis une opération courte mais les combats se poursuivaient et de nombreux rapports font état d'atrocités.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL - ONU L'Algérie appelle à la nomination rapide d'un nouvel émissaire pour le Sahara Occidental

L'ambassadeur d'Algérie aux Nations unies, Sofiane Mimouni a appelé lundi à la nomination rapide d'un nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, déplorant la "procrastination unilatérale" et les "obstacles dressés sciemment" face à l'organisation du référendum d'autodétermination dans les territoires occupés.

"La reprise des pourparlers directs et substantiels entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario est la voie évidente pour parvenir à une solution juste et durable.

Dans cet esprit, nous exhortons le Secrétaire général à nommer rapidement un nouvel envoyé personnel dans l'espoir qu'il contribuera à relancer le dialogue entre les deux parties", a indiqué M. Mimouni qui s'exprimait à l'occasion de la session annuelle du Comité spéciale de la décolonisation, dit Comité des 24.

Il a déploré, lors de son intervention aux travaux du comité, l'incapacité de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à remplir sa mission, notant au passage que de nombreuses opportunités avaient été manquées pour parvenir à une solution juste à la question sahraouie.

"La question du Sahara occidental a toujours été et reste une question de décolonisation", a assuré le diplomate algérien rappelant que "l'avis consultatif historique de 1975 de la Cour internationale de justice" a considéré que le Maroc n'avait aucune autorité sur le Sahara occidental.

De plus, "toutes les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité ont réaffirmé la nécessité du libre exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", a-t-il également signalé.

"Aucun fait accompli, ni aucune tentative de modifier la composition démographique de la population du Sahara occidental, et certainement aucune déclaration ou action unilatérale ne peut réécrire ces faits ou avoir un effet juridique sur un principe de Jus Cogens (Droit contraignant)", a ajouté Sofiane Mimouni.

Il a estimé, en outre, qu'il y a eu "trop d'initiatives entravées et d'occasions manquées".

"Le plan de règlement ONU-OUA en 1991, les négociations de Houston en 1997, le plan de paix Baker en 2003, puis la lueur d'espoir de Horst Köhler qui s'est vite éteinte".

D'autre part, "l'Union africaine a contribué aux efforts de paix. Le récent Sommet du Conseil de paix et de sécurité tenu en mars 2021 est un exemple clair de cet engagement", a-t-il rappelé.

"L'Union africaine a contribué aux efforts de paix. Le récent Sommet du Conseil de paix et de sécurité tenu en mars 2021 est un exemple clair de cet engagement", a-t-il rappelé.

"L'Union africaine a contribué aux efforts de paix. Le récent Sommet du Conseil de paix et de sécurité tenu en mars 2021 est un exemple clair de cet engagement", a-t-il rappelé.

"L'Union africaine a contribué aux efforts de paix. Le récent Sommet du Conseil de paix et de sécurité tenu en mars 2021 est un exemple clair de cet engagement", a-t-il rappelé.



Selon lui, les obstacles dressés face à la tenue du référendum d'autodétermination au Sahara occidental "a conduit à la détérioration de la situation sur le terrain.

Le cessez-le-feu s'est effondré, le processus de paix ne voit aucune perspective avec le poste vacant d'envoyé personnel depuis plus de deux ans".

"Le Conseil de sécurité est dans l'impasse et votre estimé comité est incapable ou refuse de s'acquitter de sa responsabilité", a-t-il poursuivi.

Pendant ce temps, dans un contexte de pandémie, le peuple sahraoui lutte toujours et subit de graves violations de ses droits humains et politiques, privé de son droit de décider, alors que ses ressources naturelles sont systématiquement pillées, a-t-il également noté.

Cette situation appelle, assure-t-il, davantage d'efforts pour sortir de cette impasse et un plus grand engagement du Comité de la décolonisation, ainsi que de l'Assemblée générale, et surtout du Conseil de sécurité dans la mise en œuvre de leurs propres résolutions.

"L'Algérie, en sa qualité de pays observateur voisin qui place les principes d'autodétermination et de liberté au cœur de sa politique étrangère, continuera à remplir, en toute transparence, ses devoirs envers la population réfugiée à Tindouf et le peuple du Sahara occidental, et continuera de soutenir les efforts du Secrétaire général ainsi que ceux du Comité des 24 pour mener le processus de décolonisation du Sahara occidental à sa conclusion tant attendue", a conclu le diplomate.

"L'Algérie, en sa qualité de pays observateur voisin qui place les principes d'autodétermination et de liberté au cœur de sa politique étrangère, continuera à remplir, en toute transparence, ses devoirs envers la population réfugiée à Tindouf et le peuple du Sahara occidental, et continuera de soutenir les efforts du Secrétaire général ainsi que ceux du Comité des 24 pour mener le processus de décolonisation du Sahara occidental à sa conclusion tant attendue", a conclu le diplomate.

"L'Algérie, en sa qualité de pays observateur voisin qui place les principes d'autodétermination et de liberté au cœur de sa politique étrangère, continuera à remplir, en toute transparence, ses devoirs envers la population réfugiée à Tindouf et le peuple du Sahara occidental, et continuera de soutenir les efforts du Secrétaire général ainsi que ceux du Comité des 24 pour mener le processus de décolonisation du Sahara occidental à sa conclusion tant attendue", a conclu le diplomate.

## CRISE POLITIQUE EN TUNISIE Kais Saïed reçoit d'anciens chefs de gouvernement

Le président tunisien, Kais Saïed, a reçu, mardi, au Palais de Carthage, d'anciens chefs de gouvernement avec lesquels il a discuté des moyens susceptibles de sortir le pays de la crise politique, économique et sociale qu'il traverse, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP. Les causes ayant conduit à cette situation de crise ont, également, été évoquées.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'actuel chef du gouvernement, Hichem Mechichi, a vu la participation de trois anciens chefs de gouvernement.

Il s'agit de Ali Laarayedh, Youssef Chahed et Elyes Fakhfakh.

Le président tunisien a, lors de l'entretien, affirmé être "disposé au dialogue", mais refuse toutefois que ce dialogue se déroule "à la manière des dialogues précédents". "Le dialogue n'aura lieu que si de vraies solutions seront recherchées aux problèmes des Tunisiens et des Tunisiennes".

"Il ne se déroulera pas à la manière des dialogues précédents", a-t-il soutenu dans une vidéo diffusée sur la page officielle de la Présidence de la République.

Il a fait observer que le précédent dialogue, jugé "national", ne peut être qualifié ni de "dialogue", ni de "national".

Il a regretté les agissements de certains "qui se proclament patriotes, ayant foi en la volonté du peuple, et qui se rendent secrètement à l'étranger pour trouver un moyen d'écarter le président de la République".

M. Kais Saïed a insisté sur le besoin d'entreprendre des réformes politiques, notamment face à la paralysie des appareils et institutions de l'Etat, une paralysie due "au système politique actuel et au mode de scrutin". Il a affirmé son engagement à défendre

les institutions de l'Etat et à les protéger contre "les complots et les manigances", en attendant la mise en place d'un nouveau système politique.

La Présidence de la République ne sera pas "un faux témoin, ni un allié pour quelque partie que ce soit", a-t-il dit, rappelant qu'il n'appartient à aucun parti politique, alliance ou coalition quelconque.

Les participants à cette réunion ont été unanimes à souligner la nécessité d'élaborer une nouvelle vision basée sur des réformes politiques fondamentales, dont la révision de loi électorale et certains dispositions de la Constitution. Ils ont, également, convenu d'organiser une nouvelle réunion dans les plus proches délais pour permettre à chacun de présenter ses propositions. Ils ont, aussi, décidé de l'éventualité de l'élargir à d'autres parties.

Les participants à cette réunion ont été unanimes à souligner la nécessité d'élaborer une nouvelle vision basée sur des réformes politiques fondamentales, dont la révision de loi électorale et certains dispositions de la Constitution. Ils ont, également, convenu d'organiser une nouvelle réunion dans les plus proches délais pour permettre à chacun de présenter ses propositions. Ils ont, aussi, décidé de l'éventualité de l'élargir à d'autres parties.

Les participants à cette réunion ont été unanimes à souligner la nécessité d'élaborer une nouvelle vision basée sur des réformes politiques fondamentales, dont la révision de loi électorale et certains dispositions de la Constitution. Ils ont, également, convenu d'organiser une nouvelle réunion dans les plus proches délais pour permettre à chacun de présenter ses propositions. Ils ont, aussi, décidé de l'éventualité de l'élargir à d'autres parties.

Les participants à cette réunion ont été unanimes à souligner la nécessité d'élaborer une nouvelle vision basée sur des réformes politiques fondamentales, dont la révision de loi électorale et certains dispositions de la Constitution. Ils ont, également, convenu d'organiser une nouvelle réunion dans les plus proches délais pour permettre à chacun de présenter ses propositions. Ils ont, aussi, décidé de l'éventualité de l'élargir à d'autres parties.

## TCHAD Huit orpailleurs tués dans l'explosion d'une mine

Huit orpailleurs ont été tués dimanche dans le nord du Tchad lorsque leur véhicule a sauté sur une mine, dissimulée pendant les

conflits impliquant le Tchad et la Libye, a déclaré mardi à la presse le gouverneur de la province du Tibesti. "Un véhicule transportant 10 orpail-

leur s'est retrouvé par égarement dans un champ de mines à Tanoua et a sauté sur une mine, faisant 8 morts et 2 brûlés. Les deux orpailleurs

brûlés ont été acheminés à l'hôpital (...) l'un dans un état grave et l'autre moins inquiétant", a déclaré le gouverneur, le général Ali Maïde Kebir.

## PALESTINE

## Les avions de combat sionistes mènent des bombardements dans la bande de Ghaza

Les avions de combat sionistes ont bombardé, tôt ce mercredi, un site dans le gouvernorat de Khan Younis et un autre au sud de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

La même source qui cite son correspondant sur place, a précisé qu'un avion de combat de l'occupation a visé un site au sud de Khan Younis, causant des dégâts matériels et un autre site au sud de la ville de Ghaza, sans faire de victimes. Ces bombardements menés par les avions de guerre de l'occupant sioniste sur la bande de Ghaza sont les premiers du genre depuis la fin de la dernière agression brutale en mai dernier, qui a duré 11 jours et fait 259 martyrs et près de 2000 blessés. La dernière agression sioniste contre Ghaza a entraîné le déplacement de 75.000 personnes, dont

47.000 cherchant protection dans 58 écoles de l'UNRWA et 28.700 autres personnes hébergées dans des familles d'accueil. Par ailleurs, 19 établissements de santé ont été ciblés et endommagés, dont sept hôpitaux, 11 cliniques de soins primaires en plus du laboratoire central de test Covid-19. Le bilan de l'agression sioniste sur la bande de Ghaza fait également état de la destruction de 230 bâtiments comprenant 991 logements et unités commerciales et 678 logements gravement endommagés et rendus inhabitables ainsi que 12.886 logements supplémentaires ayant subi des dommages mineurs.



## YÉMEN

## "Les belligérants n'ont toujours pas surmonté leurs divergences" (ONU)

A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen, deux hauts responsables onusiens ont regretté, mardi, que les belligérants n'aient toujours pas réussi à surmonter leurs divergences pour mettre fin à un conflit qui dure depuis des années.

"Depuis un an et demi, j'ai procédé à une navette diplomatique avec les parties" au conflit, a dit l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, devant les membres du Conseil.

"Les parties n'ont pas surmonté leurs divergences". Il a expliqué que le mouvement Ansarullah (houthis), qui contrôle de fait le nord du pays, insistent sur un accord séparé sur les ports d'Hodeïda et l'aéroport de Sanaa, comme condition préalable à un cessez-le-feu et au lancement d'un processus politique. Le gouvernement du Yémen, pour sa part, demande que ces questions soient acceptées et mises en œuvre comme un tout, y compris le début du cessez-le-feu.

"Nous avons proposé différentes solutions pour combler ces positions. Malheureusement, aucune de ces suggestions n'a été acceptée par les parties", a regretté l'envoyé de l'ONU. Selon lui, un cessez-le-feu à l'échelle nationale aurait

une "valeur humanitaire indéniable, permettant le silence des armes, l'ouverture de routes vitales, y compris à Mareb et à Taëz, un retour à un certain sentiment de sécurité, en particulier pour les civils vivant à proximité des multiples lignes de front au Yémen". "Mais permettez-moi également d'être clair, la fermeture continue de l'aéroport de Sanaa ainsi que les restrictions paralysantes sur le carburant dans les ports d'Hodeïda sont injustifiables et doivent être corrigées", a-t-il

ajouté. Martin Griffiths a rappelé que "le Yémen a besoin d'un processus politique inclusif, voire d'un règlement, s'il veut sortir des cycles de violence et de conflit". "Le dialogue sera long. Ce sera complexe et à plusieurs niveaux", a-t-il ajouté. Selon lui, un règlement politique doit refléter les intérêts des diverses parties au conflit. Il doit également garantir les intérêts et les droits de ceux qui sont les plus touchés par le conflit, et pas seulement de ceux qui le perpétuent. Le chef

de l'humanitaire de l'ONU, Mark Lowcock, pour sa part a précisé qu'en moyenne, au moins cinq civils sont désormais tués ou blessés par les hostilités au Yémen chaque jour. Le mois de mai a été le plus meurtrier jusqu'à présent cette année, avec plus de 60 civils tués à travers le pays. Selon Mark Lowcock, les occasions d'arrêter la guerre n'ont pas manqué. "Mais il appartient aux parties de transformer ces opportunités en réalité. Jusqu'à présent, elles ne l'ont pas fait", a-t-il regretté.

## COUR PÉNALE INTERNATIONALE

## Le britannique Karim Khan à la tête de la CPI

L'avocat britannique, Karim Khan, a été investi mercredi nouveau procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), rapportent des médias.

M. Khan, 51 ans, a prêté serment publiquement au siège de la juridiction à La Haye, unique cour permanente pour les crimes de guerre au monde. Il avait été élu en février à New York par les Etats parties au Statut de Rome, texte fondateur de la Cour. "Je m'engage solennellement à remplir mes fonctions et à exercer mes pouvoirs de procureur de la Cour pénale internationale avec honneur, fidélité, impartialité et conscience", a-t-il déclaré devant la Cour, basée à La Haye.

Elu avec 72 voix sur 123 le 12 février, cet avocat britannique, prend la succession de Fatou Bensouda à la seule juridiction pénale universelle. Il sera chargé d'enquêter au sein de la CPI, sur les crimes contre l'humanité, les génocides et

les crimes de guerre, entre autres. Après l'Argentin Luis Moreno Ocampo et la Gambienne Fatou Bensouda, ce spécialiste des droits humains, est le troisième à occuper ce poste au sein de la cour installée à La Haye aux Pays-Bas, créée en 2002 par le Statut de Rome. M. Khan était sous-secrétaire général des Nations unies.

Il a commencé à travailler en tant que procureur dans des juridictions internationales en 1997. Ses premières affaires portaient sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et sur le génocide des Tutsis au Rwanda. Il a ensuite été avocat dans des procès de la CPI. Dans sa déclaration d'adieu, Mme Bensouda a assuré que tout au long de son mandat, elle avait pris ses décisions "avec soin, mais sans crainte ni faveur. Même face à l'adversité. Même à un coût personnel considérable".

## ETATS UNIS

## Le gouvernement dévoile son plan national contre le terrorisme intérieur

Le gouvernement américain a dévoilé mardi une "stratégie nationale" pour lutter contre le terrorisme intérieur, devenu l'une des priorités du président Joe Biden après plusieurs attentats racistes ces dernières années et l'assaut contre le Congrès en janvier. Les extrémistes violents "sont une menace élevée pour le pays en 2021", a affirmé à des journalistes une haute responsable de l'administration sous couvert d'anonymat. Les deux menaces les plus "mortelles", selon elle, sont les partisans du suprémacisme blanc et les membres de milices anti-gouvernement.

Mais, a-t-elle souligné, ce plan est "idéologiquement neutre" et s'attaque à toutes les formes de terrorisme.

Ce plan est articulé sur quatre piliers, des grandes orientations plutôt que des mesures concrètes, avec des objectifs de "prévention, d'interruption et de dissuasion", tout en préservant les libertés individuelles. L'administration Biden souhaite d'abord d'améliorer le partage d'informa-

tions au niveau fédéral et local sur les groupes ou militants extrémistes.

Le ministère de la Justice et la police fédérale ont ainsi mis en place un nouveau système national de signalement des affaires liées au terrorisme.

Le gouvernement veut également s'attaquer au recrutement des militants et aux appels à la violence en collaboration avec les grands groupes technologiques et les réseaux sociaux.

Les Etats-Unis ont annoncé en mai qu'ils ralliaient l'Appel de Christchurch, un mouvement international contre la diffusion en ligne de contenus extrémistes, que Donald Trump avait refusé de rejoindre.

Le gouvernement va également améliorer le système de poursuites contre les extrémistes en recrutant des analystes, des enquêteurs et des procureurs supplémentaires. Il va également s'assurer que les forces de l'ordre ou l'armée n'emploient pas de militants extrémistes. Le quatrième axe consiste en la lutte contre "les éléments

contributeurs à long terme" au terrorisme que sont "les inégalités économiques, ceux qui se sentent laissés de côté par l'économie du 21e siècle, le racisme structurel et la prolifération des armes", a expliqué la haute responsable.

Joe Biden avait promis dans son discours d'inauguration le 20 janvier que le pays allait "vaincre (...) l'extrémisme politique, le suprémacisme blanc et le terrorisme intérieur", après plusieurs attaques meurtrières motivées par le racisme ou l'antisémitisme ces dernières années.

En mars, le patron du FBI, Christopher Wray, avait indiqué devant le Congrès que le nombre d'enquêtes fédérales ouvertes pour "terrorisme intérieur" avaient doublé, passant de 1.000 à 2.000 depuis son entrée en fonction en 2017. Le pays a également été choqué par l'assaut meurtrier contre le Congrès par des partisans de Donald Trump. Près de 500 personnes ont été arrêtées pour leur rôle à des degrés divers, selon le FBI.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN  
Retrait de deux candidats

Deux des sept candidats à la présidentielle iranienne ont annoncé mercredi qu'ils se désistaient, à moins de 48 heures de l'ouverture du scrutin, ont rapporté les médias.

Le premier à avoir fait part du retrait de sa candidature est Mohsen Mehralizadeh, ancien vice-président, et l'un des deux réformateurs en lice.

L'information, d'abord rapportée par l'agence officielle Irna, a été confirmée par un porte-parole de la campagne de M. Mehralizadeh cité par l'agence Isna.

Le porte-parole n'a fourni aucune explication, indiquant qu'un communiqué officiel serait publié "dans quelques heures", écrit Isna.

En début d'après-midi, ce texte n'avait pas encore été publié et on ignorait les raisons officielles du retrait de M.

Mehralizadeh ainsi que s'il appelait à voter pour l'autre réformiste en liste, le technocrate Abdolhossein Hemmati, ancien gouverneur de la banque centrale.

Des sept candidats à la succession du président sortant, le modéré Hassan Rohani, qui ne peut se représenter cette année après deux mandats consécutifs, M. Mehralizadeh était le seul à ne pas dépasser le seuil de 1% des intentions de vote, selon l'institut de sondage irani en Ispa.

Le deuxième candidat à jeter l'éponge est le député Aliréza Zakani, un des cinq ultraconservateurs en lice, et il a appelé à voter pour le chef de l'Autorité judiciaire, Ebrahim Raïssi, selon le site internet de la télévision d'Etat, qui dit avoir reçu cette annonce de l'intéressé en exclusivité.

Selon la télévision, M. Zakani a déclaré à propos de M. Raïssi : "J'espère que des réformes fondamentales seront menées dans le pays avec son élection".

Les désistements sont fréquents lors des présidentielles en Iran, où les ralliements de dernière minute à tel ou tel candidat peuvent se trouver en échange de postes gouvernementaux.

Ultraconservateur se présentant comme le champion de la lutte contre la corruption et de la défense des classes défavorisées, M. Raïssi fait figure de grand favori du scrutin, fort des 38% qu'il avait obtenus il y a quatre ans et faute d'adversaire de taille après la disqualification de plusieurs figures politiques qui auraient pu lui faire de l'ombre.

L'élection de vendredi doit avoir lieu alors que se tiennent à Vienne des négociations entre la République islamique et la communauté internationale pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, et sur fond de mécontentement général face à la grave crise économique et sociale que subit le pays.

## UNESCO

## Toufik Hamoum reconduit à la tête du Conseil consultatif de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique

L'archéologue algérien et expert du patrimoine subaquatique, Toufik Hamoum, a été reconduit récemment à la tête du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) de la convention de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, a-t-on appris mardi auprès du Conseil.

Toufik Hamoum, ancien directeur du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) a été élu pour un troisième mandat à la tête de ce Conseil scientifique lors de la 8e réunion des Etats parties de l'Unesco sur cette convention, tenue virtuellement

le 7 au 9 juin. Ce Conseil scientifique consultatif œuvre à accompagner les projets de valorisation et de protection du patrimoine culturel subaquatique dans les pays membres de la convention de l'Unesco de 2001. Lors de cette réunion la commission des

Etats parties a adressé ses remerciements à l'Algérie pour avoir accueilli la première réunion extraordinaire du Stab en 2019 et félicité le Conseil pour les efforts et le travail fournis durant l'année écoulée dans des conditions particulières imposées par la pandémie de Covid-19.

Le Conseil a également présenté sa stratégie pour la décennie des nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Enseignant à l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger, Toufik Hamoum est membre du Conseil consultatif scientifique et technique de la convention Unesco de 2001 pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, qu'il préside, membre du comité international Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique



aux Bances Skerki (sud de l'Italie), et expert du patrimoine culturel auprès de l'Unesco.

Adoptée en 2001, la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique est un instrument juridique pour lutter contre les pillages, la destruction, et l'exploitation commerciale du patrimoine subaquatique au niveau international.

Une soixantaine de pays ont ratifié cette convention depuis son adoption dont l'Algérie en 2015.

## BIBLIOTHÈQUES

## Ouargla : la bibliothèque principale prise d'assaut par les élèves de classes d'examens

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Tidjani" à Ouargla draine ces jours-ci de nombreux élèves candidats aux examens de fin de cycle, notamment du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen, qui viennent réviser et préparer leurs examens dans de bonnes conditions.

Des collégiens et lycéens s'organisent au niveau de cet établissement culturel qui leur offre les conditions adéquates de préparation, dans le calme, la sérénité et un cadre frais, pour accomplir leurs révisions, en groupe ou en individuel, et approfondir leurs connaissances littéraires et scientifiques, s'encourager et se débarrasser des craintes pour certains.

Basma, candidate libre de la filière gestion et économie, affirme se diriger chaque matin à la bibliothèque pour retrouver ses collègues de révision et résoudre des modèles de sujets d'examen concernant les matières essentielles, puisés des annales du Bac.

Pour elle, cette structure est l'endroit idéal pour bien se préparer et fuir les chahuts de ses petits frères et les tâches ménagères quotidiennes.

"C'est la 3ème fois que je vais pa sser mon Bac et je crains l'échec, et à chaque jour qui rapproche de l'examen, je ressens la montée d'adrénaline", a confié Basma reste, toutefois, optimiste pour relever le défi et accéder à l'université, synonyme de promotion dans sa fonction à l'entreprise où elle a été recrutée sur la base d'un certificat de la formation professionnelle, a-t-elle expliqué.

Anis, lycéen dans la filière mathématiques, indique, quant à lui, avoir entamé ses révisions depuis un mois, en compagnie de ses camarades, par la solution de sujets d'annales du Bac, dans les matières à fort coefficient, les maths et la physique, profitant des bonnes conditions offertes par la bibliothèque.

"Je n'ai ménagé aucun effort tout au long de la saison scolaire, par la solution de moult exercices et problèmes, pour être armé lors de l'examen "décisif" et réaliser le rêve d'aller à la faculté de médecine", a-t-il précisé.

Dans le coin des collégiens, de nombreux candidats regroupés pour leurs révisions à la bibliothèque, sont unanimes sur le règlement rigoureux de cette structure, éléments déterminant pour une préparation sérieuse et en toute tranquillité.

Abondant dans le même sens, Leïla (collégienne) n'a pas manqué de faire l'éloge de cette structure culturelle qui, dit-elle, "a ouvert ses portes aux candidats leur permettant de bien se préparer".

"En dépit de mes bons résultats tout au long de la saison scolaire, je n'arrive pas à surmonter mes craintes dans pareilles situations déterminantes, car je voudrais décrocher une bonne moyenne pour poursuivre mes études dans la filière des techniques mathématiques", a-t-elle révélé.

La bibliothèque principale "Moudjahid Mohamed Tidjani" s'emploie, grâce aux efforts de son encadrement, à réunir les conditions nécessaires à ses adhérents et visiteurs, candidats aux examens scolaires notamment, en plus de la mobilisation de son personnel pour orienter les candidats, a déclaré la responsable de cette structure, Cherifa Kennoudi.

Les portes de la bibliothèque demeurent

ouvertes, toute la semaine pour accueillir les lecteurs et les candidats aux examens en vue de leur prêter assistance pour qu'ils soient prêts le jour 'J', a assuré la même source.

## MUSIQUE - FESTIVAL

## Le festival national culturel des musique et danse Diwane délocalisé à Ain-Sefra

Le festival national culturel de la musique et danse Diwane vient d'être officiellement délocalisé de Bechar à Ain-Sefra (wilaya de Naâma), suite à une décision du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on appris lundi de l'ex-commissaire de ce festival à Bechar, Amari Hamdani.

"Nous avons procédé récemment aux passations de consignes entre moi et Mohamed Rahmani, le nouveau commissaire du festival en question, dont la 13ème édition se tiendra à Ain-Sefra", a affirmé M. Hamdani. Cette décision vient après la délocalisation du festival international de la musique et danse Diwane d'Alger à Béchar, comme l'avait annoncé le ministre de la Culture et des Arts, Mme. Malika Bendouda, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Bechar.

Mme Bendouda avait déclaré à cette occasion que "désormais cette manifestation musicale internationale sera organisée à Béchar au lieu d'Alger, du fait que cette ville du sud-ouest du pays est connue pour ce patrimoine musical et chorégraphique ancestral". "Cette décision s'inscrit dans le cadre de la révision des mécanismes de gestion et organisation des manifestations culturelles nationales et internationales à travers le pays, ainsi que de la conception générale de la culture et ses valeurs civiles nationales", avait-elle expliqué au cours d'une rencontre avec la presse en marge de cette visite de travail.

"La décision de délocalisation du festival international de la musique Diwane d'Alger à Bechar est une très bonne décision et nous l'avons accueillie avec beaucoup de satisfaction", signale le secrétaire local de la section syndicale des artistes de l'union générale des travailleurs (UGTA), M. Amari Amroun. "Délocaliser un festival international comme celui de la musique Diwane vers une ville de l'intérieur et frontalière telle que Bechar va donner un nouvel élan à nos festivals artistiques et faire connaître les différents pans culturels et artistiques de la région de la Saoura", a-t-il souligné.

Pour cet artiste, compositeur de musique de film et fondateur de l'Orchestre de la Saoura, "il est nécessaire de mettre en place le commissariat de ce festival national pour qu'il puisse entamer ses travaux et préparer la prochaine édition".

"Nous accueillons avec enthousiasme la délocalisation de ce festival international à Bechar et nous apportons notre soutien à cette décision de la ministre de la culture et des arts", a indiqué, pour sa part, M. Abde Imajid Zenani, porte parole de la troupe de chant, musique et Danse Diwane "Gaada El Waha" de Bechar.

Cette dernière a à son actif plusieurs tournées artistiques nationales et internationales, ainsi qu'une marquante participation au festival international de la mu-

sique et danse Diwane d'Alger. La délocalisation de ce festival international à Bechar constitue une autre contribution à la promotion des différents aspects de la musique, des danses et chorégraphies Diwane ainsi que ceux liés à la recherche académique dans le domaine de la connaissance approfondie des rites sacrés et profanes du Diwane. Le festival national de la musique et danse Diwane a permis durant ces 12 années d'organisation à Bechar de regrouper

des milliers de musiciens de différentes régions du pays, à raison de 250 musiciens par édition, de même qu'il s'est distingué par son volet académique à travers l'organisation au cours de ses 12 éditions de conférences-débats, d'ateliers et de séances de projection de films et documentaires dédiés à cette expression musicale et chorégraphique ancestrale, ont fait savoir des membres de son ex : commissariat.

APS

## PUBLICITÉ

### REPUBLICAINE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE BICKRA  
COMMUNE DE BICKRA

## AVIS D'ADJUDICATION

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé à la mise en location des espaces couverts cités :

\* cité 400 logement el alia d'un superficie de: 655m<sup>2</sup>

Par adjudication aux enchères publiques dix(10) jours après l'apparition de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux à lassalliens délibérations de la commune de Biskra à (10<sup>h</sup>.00) dix heures du matin.

\*Le montant de la mise à prix est : 77.000.00DA par mois.

### LES conditions de participation à l'adjudication :

- 1- Une demande de participation contenant le nom ; le prénom et l'adresse de l'adjudicateur, et les Numéros (tel+ fax +email).
- 2- Photocopie de la carte d'identité nationale.
- 3- Un certificat de résidence.
- 4-(02) deux photos.
- 5- Un extrait des rôles de toutes contributions de l'année en cours.
- 6- Un cautionnement provisoire à remettre entre les mains du trésorier communal d'un montant de : 231.000.00 Da (chèque visée).
- 7- cahier des charges caché et signé par l'adjudicateur.
- 8- Une quittance d'acquisition du cahier des charges.

Les intéressés sont invités à retirer les cahiers des charges de ces adjudications auprès du bureau de patrimoine communal de Biskra centre paiement de 2.000.00 Da.

\* N.B : dans le cas où l'adjudication est déclarée infructueuse, il sera procédé une autre fois l'adjudication au même jour et l'heure de la semaine suivante.

\* les dossiers ne seront pas remis aux adjudicateurs.







## HAND - EXCELLENCE (MESSIEURS) PLAY-OFFS

**Le GS Pétroliers confirme son forfait (Belhocine)**

Le GS Pétroliers, pensionnaire du championnat d'Algérie Excellence de handball (messieurs), en butte à des problèmes d'ordre financier, a confirmé son forfait pour les tournois play-offs, prévus à partir de ce mardi, a appris l'APS auprès du club algérois.

"Nous aurions aimé que Sonatrach (propriétaire du club, ndlr) puisse nous venir en aide et régler notre problème financier, afin de pouvoir prendre part au premier tournoi des play-offs, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. Nous sommes contraints de déclarer forfait, c'est dramatique de le dire, mais c'est la triste réalité", a indiqué à l'APS le président du GSP Djaffar Belhocine.

Il s'agit d'une décision inattendue que vient de prendre le GSP, considéré comme la locomotive du handball algérien et dont la composante de l'effectif représente le noyau de l'équipe nationale, es-

timement les observateurs. "On a espéré un revirement de situation de dernière minute, mais Sonatrach a campé sur sa décision de ne débloquer aucun centime. Devant cette situation, nous n'avons d'autre choix que de renoncer à notre participation", a-t-il ajouté. Contrairement au GSP, qui devait jouer mardi soir son premier match face à l'ES Aïn Touta à Alger (20h00), les formations du CR Bordj Bou Arréridj (tenant du titre) et de la JS Saoura ont annoncé dans un premier temps leur retrait pour le même motif, avant de revenir à de meilleurs sentiments, suite à l'intervention

et le soutien des autorités locales. La Fédération algérienne de handball (FAHB) a fixé les dates des trois tournois play-offs du Championnat Excellence messieurs pour l'attribution du titre de champion d'Algérie de la saison 2019-2020, aux 15-16 juin, 25-26 juin et 3-5 juillet. La FAHB avait décidé de poursuivre la saison 2019-2020, après le feu vert du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la reprise de la compétition. Pour rappel, la Division Excellence (messieurs) avait été suspendue au terme de la 13e journée, disputée le 13 mars 2020, en raison de la pandémie de Covid-19.



## JO DE TOKYO - KARATÉ

**Lama Matoub (+61 kg) officiellement qualifiée**

La karatéka algérienne Lama Matoub (+61 kg) prendra part aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août), en figurant parmi les trois meilleures athlètes africaines toutes catégories confondues, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAK). "Notre athlète Lama Matoub (+61 kg) est officiellement qualifiée aux Jeux olympiques de Tokyo, après avoir été choisie parmi les trois meilleures athlètes africaines de la discipline, toutes catégories confondues. Félicitations pour cette qualification historique du karaté algérien", a écrit la FAK sur sa page Facebook. Lors du dernier tournoi de qualification aux JO de Tokyo, disputé de vendredi à dimanche à Paris (France), Matoub (29 ans) avait atteint les 16es de finale, avant de se faire éliminer par la Finlandaise Keinanen Titta (1-2). Huit athlètes ont représenté le karaté algérien à l'Open de Paris, avec l'objectif d'améliorer leur classement olympique notamment, en vue d'une possible qualification au rendez-vous nippon. Le karaté-do, un art martial japonais, deviendra un sport olympique pour la 1re fois de son histoire lors des Jeux de Tokyo, repoussés de 2020 à 2021 à cause du Covid-19.

### ATHLÉTISME-22E CHAMPIONNAT ARABE Plus de 400 athlètes de 20 pays annoncés à Tunis (organisateurs)

Plus de 400 athlètes représentant 20 pays sont annoncés au championnat arabe d'athlétisme, prévu du 16 au 20 juin en cours à Tunis, selon le comité d'organisation de la compétition, qualificative pour les JO de Tokyo et à laquelle l'Algérie sera présente avec 32 sportifs. Cette 22e édition, initialement prévue l'année dernière avant d'être reportée à cette année en raison de la pandémie de la Covid-19, se veut également "une opportunité pour les athlètes de réaliser de belles performances, en prévision des Jeux olympiques de Tokyo", a indiqué le secrétaire générale de l'Union arabe d'Athlétisme, Abdallah Eddini, lors d'une conférence de presse, lundi à Tunis. De son côté, le président de la Fédération tunisienne d'Athlétisme, Khaled Amara a expliqué que cette édition verra la participation de près de 430 athlètes, indiquant que la Tunisie est "détentriche d'une assez bonne expérience en matière d'organisation de tels événements". Pour rappel, la Tunisie avait organisé le championnat arabe d'athlétisme à trois reprises (1981, 2005 et 2017). La sélection algérienne d'athlétisme, forte de 32 sportifs, messieurs et dames, a embarqué lundi 14 juin pour la Tunisie, en vue de la 22e édition des Championnats arabes.

## TENNIS - BILLIE JEAN KING CUP 2021

**Bonne entrée en matière des Algériennes contre le Zimbabwe**

La sélection algérienne (seniors/dames) de tennis a remporté mardi son match contre son homologue du Zimbabwe (2-1), lors de la première journée de la poule "E" de la Coupe Billie Jean King, Groupe 3 de la zone Europe-Afrique, qui se déroule du 15 au 19 juin courant à Vilnius, en Lituanie. En double, la paire algérienne composée d'Ines Ibbou et Ines Bekrar a facilement remporté son match face au tandem zimbabwéen, composé d' Eunice Mauchi et Tanyaradzwa Midzi (6-0, 6-2). D'habitude, l'épreuve du double se dispute en dernier, après les deux matchs du simple, mais lors de cette édition 2021, tous les duels de cette première journée ont commencé par le double. En simple, Bekrar a battu Mauchi Tadewanashé Eunice en deux sets (6-2, 6-2) tandis que sa compatriote Lynda Benkaddour s'est inclinée face à Tanyaradzwa

Midzi en deux sets (4-6, 4-6). Lors de la deuxième journée prévue mercredi, l'Algérie affrontera la Kenya. Outre Ibbou et Bekrar, la sélection algérienne se compose de Lynda Benkaddour et Yasmine Boudjadi, sous la direction du Capitaine Abdelwakil Keciba. La sélection nationale a été reversée dans le Groupe "E", en compagnie de Malte, du Kenya et du Zimbabwe, qui était donc le premier à figurer à son menu. Outre les quatre pays suscités, 17 autres nations prennent part à ce rendez-vous international, à savoir : la Lituanie (pays hôte), l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, le Ghana, l'Islande, l'Irlande, le Kosovo, le Monténégro, la Namibie, la Nigeria, la Macédoine du Nord, la Norvège, le Rwanda et l'Afrique du Sud. La Coupe Billie Jean King s'appelait Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, avant d'être

rebaptisée "Fed Cup" jusqu'en septembre 2020. Après quoi, on lui a attribué le nom qu'elle porte actuellement. Cette compétition est un tournoi mondial de tennis féminin, disputé par des équipes nationales, et il est considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les messieurs.

**Composition des poules :**

- Poule A : Norvège, Macédoine du Nord, Albanie.
- Poule B : Chypre, Bosnie-Herzégovine, Rwanda.
- Poule C : Lituanie, Kosovo, Nigeria.
- Poule D : Irlande, Arménie, Ghana, Islande.
- Poule E : Malte, Algérie, Kenya, Zimbabwe.
- Poule F : Afrique du Sud, Monténégro, Namibie, Azerbaïdjan.

### TENNIS - BILLIE JEAN KING CUP - CLASSEMENT MONDIAL L'Algérie au 87<sup>e</sup> rang

La sélection algérienne (seniors/dames) de tennis se positionne au 87<sup>e</sup> rang mondial, à l'entame de la Billie Jean King Cup, qui se déroule du 15 au 19 juin courant, dans la ville de Vilnius, en Lituanie. Outre l'Algérie, 20 autres nations prennent part à cette compétition: la Lituanie (Pays hôte), l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, le Ghana, l'Islande, l'Irlande, le Kenya, le Kosovo, Malte, le Monténégro, la Namibie, la Nigeria, la Macédoine du Nord, la Norvège, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. La Coupe Billie Jean King s'appelait Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, avant d'être rebaptisée "Fed Cup" jusqu'en septembre 2020. Après quoi, on lui a attribué le nom qu'elle porte actuellement. Cette compétition est un tournoi mondial de tennis féminin, disputé par



des équipes nationales, et il est considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les messieurs. La sélection algérienne, composée de quatre Ines Ibbou, Lynda Benkaddour, Yasmine Boudjadi et Ines Bekrar a été reversée dans le Groupe "E" de cette édition de 2021, re-

levant du Groupe III de la zone Europe - Afrique, où figurent également Malte (82e), Kenya (96e), et le Zimbabwe, qui lui est non classé.

Dans le Groupe "A", figurent la Norvège (73e), la Macédoine du Nord (88e) et l'Albanie, qui elle est non classée, tout comme

le Rwanda dans le Groupe "B", la Nigeria dans le Groupe "C", le Ghana dans le Groupe "D", la Namibie et l'Azerbaïdjan dans le Groupe "F". Les autres sociétaires du Groupe "B" sont Chypre (76e) et la Bosnie-Herzégovine (93e), alors que la Lituanie (77e) et le Kosovo (86e) complètent le Groupe "C". Dans le Groupe "D", l'Irlande figure au 81<sup>e</sup> rang mondial, devant l'Arménie (89e) et l'Islande (97e). Dans le Groupe "E", Malte occupe le 82<sup>e</sup> rang mondial, devant l'Algérie (87e) et le Kenya (96e), alors que dans le Groupe "F", l'Afrique du Sud pointe au 83<sup>e</sup> rang mondial, devant le Monténégro (90e). Pour son entrée en lice dans cette compétition, la sélection algérienne sera opposée à son homologue zimbabwéenne, suivant le programme de compétition, dévolé lundi soir par les organisateurs.

## NATATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE

**Syoud prend le bronze sur 400m 4 nages et améliore encore le record d'Algérie**

Le nageur algérien Jaouad Syoud (Olympique Nice) a décroché la médaille de bronze du 400m 4 nages des Championnats de France 2021 qui se déroulent dans le complexe aquatique de Chartres, améliorant son record d'Algérie de la spécialité une deuxième fois ce mardi.

Avec un chrono de 4:19.02, Syoud (21 ans) a été devancé par Léon Marchand (4:09.65) et Emilien Mattenet (4:17.50). Syoud avait déjà battu le record d'Algérie de la spécialité ce matin lors des séries

avec un temps de 4:20.58. Grâce à cette nouvelle performance, Syoud (21 ans) enregistre un nouveau minima "B" pour les JO-2020 après ceux du 200m 4 nages, 100m et 200m papillon.

Pour rappel, trois autres nageurs algériens ont également réalisé les minima pour les JO pour le moment. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A sur 50 et 100 m nage libre), Abdellah Ardjouné (minima B sur 100 et 200m dos) et Amel Melih (minima B sur 50m nage libre).



## AMICAL

## Les "Verts" locaux affrontent le Libéria pour enclencher leur résurrection

La sélection algérienne des joueurs locaux (A') fera sa première apparition sous l'ère de son entraîneur Madjid Bougherra, jeudi, sur la pelouse du nouveau stade olympique d'Oran, en donnant la réplique à l'équipe première du Libéria (20h45) dans un match amical pour lancer son processus de résurrection.



Ce rendez-vous intervient dans la foulée d'un enchaînement de résultats de premier ordre réussis par la sélection nationale première, ce qui devrait constituer un stimulant pour les poulains de Bougherra afin de suivre ses traces et surtout réhabiliter cette sélection A', qui reste sur plusieurs échecs depuis des années.

Le patron technique des "Verts" locaux, qui a sillonné les stades algériens pendant huit mois pour dénicher les meilleurs éléments du cru, a d'emblée montré la voie à suivre aux siens pour réussir leur passage au sein de cette sélection, en insistant sur le lien de cette équipe avec celle de Djamel Belmadi, championne

d'Afrique en titre. "Les joueurs ont ressenti le lien entre les A et les A'. Les deux sélections ne forment qu'une seule et même équipe. Nous avons la chance d'avoir le staff des A, d'avoir Djamel Belmadi (coach national, ndlr) qui observe les entraînements et est très attentif au comportement de l'équipe.

Les joueurs ressentent qu'ils sont dans le même projet que l'équipe A", a-t-il indiqué sur le site officiel de la Fédération algérienne de football.

C'est le discours qu'il répète d'ailleurs à chaque fois à ses poulains depuis le début de leur premier stage, dimanche passé à Alger, avant de rallier ce mercredi la capitale de l'Ouest, insis-

tant sur le fait que cette sélection A' est censée être "le réservoir de la sélection première".

Il faut dire aussi qu'en dépit du caractère amical de la rencontre, l'ancien défenseur central des "Verts" table sur la victoire.

Une mentalité qu'il voudrait inculquer à ses protégés, exactement comme l'a fait Djamel Belmadi avec la sélection première.

Aux yeux de Bougherra, qui fait partie du staff technique de la sélection première depuis un bon bout de temps, plusieurs stimulants incitent ses joueurs à gagner jeudi.

Il a cité notamment le fait d'être les premiers à se produire sur le nouveau stade d'Oran, un véritable

bijou disposant d'une pelouse très moderne (pelouse naturelle en hybride). Pour rappel, ce premier regroupement des joueurs locaux s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de la Coupe arabe des nations de la Fifa Qatar-2021, prévue du 30 novembre au 18 décembre prochains.

L'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Egypte et les vainqueurs des matchs Liban-Djibouti et Libye-Soudan.

Outre cette importante épreuve, Bougherra et ses protégés visent également le championnat d'Afrique des joueurs locaux, d'autant que cette compétition aura lieu en Algérie en 2023.

Ce sera la deuxième fois que les "Verts" y participent après avoir été sortis des éliminatoires lors de toutes les éditions ayant suivi celle de 2011 au Soudan, lorsque l'Algérie avait atteint le stade des demi-finales.

Pour sa part, la sélection du Libéria, composée de 22 joueurs évoluant la plupart dans des championnats européens et arabes, se trouve à Oran depuis mardi, et ce, après avoir effectué un stage bloqué à Tunis.

Elle reste sur une victoire contre la Libye (1-0) en match amical joué dans la capitale tunisienne la veille de son déplacement en Algérie.

## LIGA ESPAGNOLE (TRANSFERT) Mandi rejoint Villarreal pour quatre ans

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi, en fin de contrat avec le Betis Séville, s'est engagé pour quatre ans, soit jusqu'en 2025 avec Villarreal, a annoncé mercredi le club pensionnaire de la Liga espagnole de football.

"Le Villarreal CF a trouvé un accord avec Aïssa Mandi, qui jouera en jaune pour les quatre prochaines saisons (jusqu'en juin 2025).

Le footballeur algérien arrive au club en tant qu'agent libre après l'expiration de son contrat avec le Real Betis Balompie", a indiqué le club sur son site officiel.

Mandi (29 ans) avait rejoint le Betis Séville en 2016 pour un contrat de cinq ans, en provenance de son club formateur le Stade de Reims (France).

Avec 173 apparitions avec le maillot vert et blanc du Betis, toutes compétitions confondues, le défenseur algérien est devenu l'un des tauliers de la formation andalouse. Les tentatives de la direction pour lui prolonger son contrat n'ont pas abouti. "Je suis très heureux de rejoindre Villarreal, c'est une nouvelle étape dans ma carrière.

Je suis très excité à l'idée de réaliser une belle saison avec mon nouveau club", a indiqué de son côté le joueur, dans une vidéo diffusée sur le compte Twitter de Villarreal. Vainqueur de l'Europa League sous les ordres du technicien espagnol Unai Emery, Villarreal CF prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions. Mandi vient de prendre part au stage de l'équipe nationale, ponctué par trois matchs amicaux victorieux : face à la Mauritanie (4-1) et au Mali (1-0) à Blida, et devant la Tunisie (2-0) au stade de Radès.

## OGC NICE Hicham Boudaoui élu Espoir de la saison

L'international algérien Hicham Boudaoui a été élu Espoir de la saison pour la deuxième année consécutive, a indiqué l'OGC Nice sur son site officiel mardi. Avec 30% des suffrages, le milieu de terrain algérien devance ses deux coéquipiers Jean-Clair Todibo (25%) et Flavius Daniliuc (20%).

"Son jeu ferait presque oublier son âge. Arrivé à Nice en 2019, Hicham Boudaoui n'a encore que 21 ans mais déjà deux saisons pleines en rouge et noir.

Apparu 29 fois en 2020-21, l'ancien de Paradou a confirmé, dans différents registres, les promesses de son premier exercice niçois", a écrit le site azuréen.

"Alors qu'il avait principalement occupé le flanc droit de l'attaque niçoise lors de sa première année sur la Côte d'Azur, Boudaoui s'est recentré au fil des semaines.

Dans une position naturelle de relayeur, ou nouvelle de sentinelle, le numéro 28 du Gym a affiché le même volume de jeu, la même détermination et les mêmes qualités balle au pied que dans le couloir", a ajouté le même source.

"Son engagement et son abattage lui ont permis de couvrir une large zone du terrain. A la récupération, à la distribution et même à la finition. En 25 matchs de Ligue 1, il a inscrit 3 buts et offert 3 passes décisives.

Malgré des blessures qui ont pu le freiner, le natif de Béchar n'a pas cessé de franchir des paliers", conclut le site de l'OGC Nice. A 21 ans, sa seconde désignation consécutive comme Espoir de la saison à l'OGC Nice confirme son potentiel, alors que sa place sur la troisième marche du podium de l'"Aiglon de la saison" valide sa progression. Boudaoui avait pris part au dernier stage des "Verts", ponctué par trois matchs amicaux victorieux contre respectivement la Mauritanie (4-1), le Mali (1-0) et la Tunisie (2-0).

APS

## SÉLECTION NATIONALE A' Lamara et Litim remplacent Mouali et Moussaoui, testés positifs au Covid-19 (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a fait appel au défenseur du MC Alger Nabil Lamara et au gardien de but du MC Oran Oussama Litim, pour remplacer Hamza Mouali (Paradou AC) et Toufik Moussaoui (CR Belouizdad), testés positifs au Covid-19, en vue du match amical, jeudi face au Liberia (A) au nouveau stade d'Oran (20h45), a annoncé mercredi la Fédération algé-

rienne (FAF) sur son site officiel. Si Lamara a rejoint mardi soir le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, Litim a rallié le groupe dès son arrivée mercredi matin à Oran, où il a fait le déplacement à bord d'un vol spécial, en présence du sélectionneur de l'équipe A Djamel Belmadi.

La sélection algérienne des locaux, a entamé dimanche un stage à Sidi Moussa, en prévision du match amical jeudi face au

Liberia A, au nouveau stade d'Oran. Les coéquipiers d'Amir Sayoud (CRB) devaient dans un premier temps affronter le Burundi, avant que cette équipe ne renonce au déplacement.

Pour rappel, ce premier regroupement des joueurs locaux s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de la Coupe arabe des nations de la FIFA Qatar-2021 qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre prochains.

L'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Egypte et les vainqueurs des matchs : Liban-Djibouti et Libye-Soudan. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

## La CAF ouvre un bureau à Yaoundé en prélude à la CAN 2021

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé à l'inauguration ce mardi d'un bureau de l'instance à Yaoundé, au Cameroun, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 prévue du 9 janvier au 6 février 2022, a annoncé la CAF. "Le Secrétaire Général de la CAF, Veron Mosengo-Omba, accompagné du ministre camerounais des

Sports, le Pr. Narcisse Mouelle Kombi et du président de la FECAFOT, Seidou Mbombo Njoya, ont procédé à l'inauguration ce mardi 15 juin 2021 d'un bureau de la CAF à Yaoundé, au Cameroun", indique un communiqué de la CAF.

Installé dans l'immeuble du CO-CAN, le bureau fonctionnera jusqu'au lendemain de la Coupe d'Afrique des

Nations 2021 prévue au Cameroun l'année prochaine. Le personnel de la CAF y travaillera en étroite collaboration avec le Comité local d'organisation pour la réussite de l'événement. L'ouverture d'un bureau est conforme à la promesse de la CAF de fournir un soutien technique au Cameroun dans la préparation du tournoi phare du continent.

## LIGUE 1 (26E JOURNÉE)

## L'ESS face à l'écueil bordji, derby indécis à Alger

La 26e journée du championnat de Ligue 1 de football sera marquée, vendredi et samedi, par le derby des hauts-plateaux entre le leader, l'ES Sétif, et le CA Bordj Bou Arréridj, alors que le dauphin, la JS Saoura, tentera de se refaire une santé à domicile face à la JSM Skikda.



Auteur d'une victoire nette et sans bavure en déplacement face au Paradou AC (3-0), l'ESS (1er, 53 pts) aura une belle occasion de continuer sa marche en avant en recevant le CABBA (19e, 17 pts), dans un véritable choc des extrêmes.

Toutefois, l'Entente, qui aspire à conforter sa position de leader, devra se méfier d'une équipe du CABBA qui reste sur une série de six matchs sans défaite, dont deux succès de rang.

A Béchar, la JS Saoura (2e, 46 pts), battue dimanche à Alger par le MCA (1-0), aura à coeur de se racheter et d'éviter un autre faux-pas, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, la JSM Skikda, dans un match qui devrait, a priori, revenir aux locaux.

La JSMS, dont la montée en Ligue 1 est loin d'être une réussite, est appelée à puiser dans ses ressources pour revenir "indemne" de son périlleux déplacement à Béchar.

Le MC Oran (3e, 44 pts), dont l'entraîneur Khéreddine Madoui a démissionné

durant la semaine, sera face à un sérieux client, le MC Alger (6e, 39 pts), qui a réussi dimanche à mettre fin à une période de disette en'emportant à la maison face à la JSS. Le MCO, en proie au doute après deux revers de suite, dont une élimination en 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue face au WA Tlemcen, n'a plus droit à l'erreur s'il veut espérer rester sur le podium. Le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad (4e, 43 pts), livrera un duel à distance avec le MCO, dans l'objectif de monter sur le podium, à l'occasion de la réception du PAC (10e, 34 pts), dans un derby algérois indécis et ouvert à tous les pronostics.

Une victoire cumulée à une contre-performance du MCO permettrait au Chabab de rejoindre la troisième place et même viser plus haut, surtout qu'il compte deux matchs en moins.

De son côté, le PAC abordera ce derby avec l'intention de relever la tête, après deux défaites consécutives, dont la dernière à domicile face à l'ESS.

## Lutte acharnée en bas de classement

Dans la deuxième partie de tableau, l'AS Aïn M'lila (11e, 31 pts), auteur d'une seule victoire lors de ses huit derniers matchs, toutes compétitions confondues, n'aura d'autre alternative que de l'emporter à la maison face au CS Constantine (9e, 36 pts), dans le second derby de l'Est de cette 26e journée.

Un autre mauvais résultat, de surcroît à domicile, enfoncera davantage l'ASAM dans la crise et le mettra dans une situation inconfortable en vue du reste du parcours.

Le CSC, dont l'objectif est de s'approcher du podium, tentera lui de rester dans sa dynamique positive, après avoir aligné trois matchs sans défaite.

Au Sud du pays, l'US Biskra (12e, 28 pts) qui reste sur un match nul salubre à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1), aura l'opportunité de s'éloigner de la zone de turbulences, en visant la victoire face au RC Relizane (14e, 26 pts).

Auteur de 22 points sur 36 possibles à domicile, l'USB a les moyens de réussir ce test, même si le RCR a des atouts à faire valoir, en témoigne le récent nul ramené de la capitale face au MCA (2-2).

L'ASO Chlef (13e, 27 pts), retombée dans ses travers en concédant une défaite face au voisin l'USM Bel-Abbès (2-1), sera opposée au premier relégable le NA Hussein-Dey (17e, 21 pts).

Le Nasria, dont le dernier succès en championnat remonte au 26 février dernier (à domicile face au RCR 3-0, ndlr), doit impérativement réagir, sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelkader Iaiche.

Ce dernier tentera de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué : sortir le NAHD de la crise et amorcer la mission de sauvetage.

En bas de classement, le WA Tlemcen et le NC Magra, qui occupent conjointement la 15e place (24 pts), chercheront à

quitter la zone rouge, en accueillant respectivement l'Olympique Médéa (8e, 38 pts) et l'USM Bel-Abbès (17e, 21 pts).

Le choc USM Alger - JS Kabylie est reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement de la JSK en 1/2 finale (aller) de la Coupe de la Confédération, dimanche en déplacement face aux Camerounais de Coton Sport.

## Le programme

## Vendredi 18 juin :

AS Aïn M'lila - CS Constantine (17h00)  
ASO Chlef - NA Hussein-Dey (17h45)

## Samedi 19 juin :

MC Oran - MC Alger (17h00)  
WA Tlemcen - O. Médéa (17h00)  
NC Magra - USM Bel-Abbès (17h00)  
CR Belouizdad - Paradou AC (17h00)  
ES Sétif - CABB Arréridj (17h45)  
US Biskra - RC Relizane (20h00)  
JS Saoura - JSM Skikda (20h00)

## Reportée :

USM Alger - JS Kabylie

## Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	53	25
2. JS Saoura	46	25
3. MC Oran	44	25
4. CR Belouizdad	43	23
5. JS Kabylie	42	24
6. USM Alger	39	24
-). MC Alger	39	24
8. O. Médéa	38	25
9. CS Constantine	36	24
10. Paradou AC	34	24
11. AS Aïn M'lila	31	25
12. US Biskra	28	25
13. ASO Chlef	27	25
14. RC Relizane	26	25
15. WA Tlemcen	24	25
-). NC Magra	24	25
17. NA Hussein-Dey	21	24
-). USM Bel-Abbès	21	25
19. CABB Arréridj	17	25
-). JSM Skikda	17	25

## CAMEROUN-CAN

## "La CAN au Cameroun n'est pas menacée" (CAF)

La tenue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, du 9 janvier au 6 février 2022, n'est pas menacée contrairement à des rumeurs persistantes, a indiqué le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Véron Mosengo-Omba.

"Est-ce que c'est la CAF qui l'a dit ? a demandé le secrétaire général, à son arrivée lundi au Cameroun pour une visite d'inspection du 14 au 16 juin. Les réseaux sociaux, ce n'est pas la CAF. Si la CAF ne le dit pas, si le Comité d'organisation local ne le dit pas, si la Fédération camerounaise ne le dit pas, il ne faut pas écouter les autres".

Après le report surprise du tirage au sort de la CAN-2021, Véron Mosengo-Omba a tenu à rassurer les médias camerounais présents à l'aéroport: "J'effectue une visite de travail.

Nos sorts sont liés. On doit travailler ensemble pour délivrer une CAN fantastique, comme on n'en a jamais organisée auparavant.

Donc, je suis venu aussi pour voir où nous en sommes et où nous allons".

Sept mois avant le coup d'envoi de la CAN 2021, une délégation de la CAF, conduite par Vé-

ron Mosengo-Omba, effectuée depuis lundi une mission de trois jours au Cameroun.

Elle permettra entre autres d'installer un bureau permanent de la CAF au Cameroun et de fixer les nouvelles bases de la cérémonie du tirage au sort, initialement prévue le 25 juin et renvoyée à une date ultérieure pour une meilleure préparation de l'événement.

Pour cette mission, Mosengo-Omba est accompagné du secrétaire général-adjoint en charge du développement et du football, Anthony Baffoe, du directeur des compétitions Samson Adamu, du directeur commercial Ali Aissaoui, de l'assistante au bureau du secrétaire général de la CAF, Sandra Latourte, ainsi que de Collins Smith, chef des tournois et événements de la FIFA, dont l'expertise sera mise à profit pour la réussite de l'événement majeur du football africain.

Cette visite se déroulera essentiellement à Yaoundé jusqu'au 16 juin et permettra au Comité d'organisation local (CO-CAN-21), à la FECAFOT (Fédération camerounaise de football) et à la CAF de s'accorder sur les derniers points essentiels.

Une visite du stade Olembé,

où les travaux se poursuivent, aura lieu mardi après-midi. Le joyau, d'une capacité de 60.000 places, est pressenti pour accueillir les matches d'ouverture et de clôture de la CAN 2021.

Située à 13 km du centre urbain de Yaoundé, l'infrastructure abrite également deux stades annexes prévus pour les entraînements des équipes.

La CAN à 24 équipes demande plus de ressources et une préparation minutieuse.

Malgré la pandémie de Co-

vid-19, la CAF et le Cameroun comptent bien relever le défi de l'organisation pour faire de l'événement un succès planétaire, comme le souhaite le président de la CAF, Patrice Motsepe.

Le Cameroun peut surfer sur le succès du Championnat d'Afrique des nations 2020 qui s'est tenu sur son territoire entre janvier et février derniers.

Quatre sites avaient été retenus pour l'événement : Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, Douala-Japoma, Douala-Bepanda et

Limbé-Buea. La programmation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations du 9 janvier au 6 février 2022, c'est-à-dire à la même période qui a vu se tenir le CHAN, sera donc un avantage relatif au contexte et aux conditions, même si les moyens logistiques employés devront être plus importants.

Six sites et non plus quatre seront utilisés pour la compétition phare africaine, reportée de 2021 à 2022 à cause du Covid-19.

## La CAN aura bien lieu au Cameroun (CAF)

La Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) se jouera comme prévu au Cameroun en janvier 2022, a assuré mardi à Yaoundé le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) après des rumeurs sur les réseaux sociaux d'un nouveau retrait du tournoi au pays hôte.

"La CAN sera organisée dans ce magnifique pays au mois de janvier 2022.

"C'est clair", a affirmé Véron Mosengo-Omba, secrétaire général de la CAF, lors d'une conférence de presse organisée au terme d'une visite de 48 heures au Cameroun.

"Je ne veux plus répéter ça", a-t-il martelé. Le pays d'Afrique centrale devait accueillir en 2019 la précédente édition de la compétition phare sur le continent mais l'organisation lui avait été retirée en raison du retard dans la construction et dans la réhabilitation des stades. L'Egypte avait finalement organisé la compétition. "Le travail avance

très bien (...), mais il y a quelques réglages à faire", a assuré M. Mosengo-Omba. "Le président de la CAF (Patrice Motsepe, ndlr) et le comité exécutif de la CAF (...) sont satisfaits du travail, de l'organisation", a-t-il insisté. Lors de sa visite, le secrétaire général de la CAF a notamment visité le Stade d'Olembé à Yaoundé, où se joueront le match d'ouverture et la finale. D'une capacité de 60.000 places, ce stade a longtemps alimenté la polémique du fait du retard des travaux.

"Les choses avancent très bien. C'est un stade de classe Coupe du monde", a vanté M. Mosengo-Omba. La CAN se jouera du 9 janvier au 6 février 2022. Initialement prévu en juin, le tirage au sort des poules a été reporté en raison de "problèmes logistiques liés au Covid-19" au mois d'août, mais la date précise reste à déterminer, selon Narcisse Mouelle Kombi, ministre camerounais de Sports.

**ACCORD CONCLU POUR METINHO**

Le milieu de terrain de Fluminense, Metinho Silu, qui fait partie de l'équipe des moins de 23 ans, a été libéré par le Fluminense Football Club indique le club brésilien. Metinho, considéré comme le « Pogba brésilien » pourra se présenter à son nouveau club en Europe dans les prochains jours précise Fluminense sur son site Internet. Champion du Brésil des moins de 17 ans la saison dernière, le joueur est né au Congo, mais est venu au Brésil comme un bébé, et s'est révélé dans les catégories jeunes du club carioca. Le transfert de Metinho à Manchester City a été conclu entre la direction du club brésilien et celle du City Group, le propriétaire du club anglais. Metinho devrait rejoindre probablement Troyes en prêt, un club qui appartient depuis peu au City Group, selon certaines informations en provenance d'Angleterre.



**SHAQIRI BOTTE EN TOUCHE SUR SON AVENIR**

Le milieu de terrain offensif de Liverpool, Xherdan Shaqiri, a été interrogé par les journalistes sur sa situation avec le club des bords de la Mersey.

Invité à parler de son avenir avant le match de la phase finale de l'Euro de la Natï contre l'Italie, ce mercredi à Rome, le footballeur de 29 ans a rembarqué la question. « Pour le moment, je ne veux pas vraiment en parler. J'ai un contrat là-bas et après l'Euro, bien sûr, je parlerai à mon agent et ensuite nous examinerons la situation. Ensuite, nous déciderons comment continuer. »

S'il dispose d'un bail courant jusqu'en juin 2023 avec les Reds, qui avaient déboursé 14,7 millions d'euros durant l'été 2018 pour l'attirer à Anfield, l'ancien joueur du Bayern Munich et de l'Inter Milan pourrait être tenté de changer d'air à l'intersaison, en raison d'un temps de jeu limité sous les ordres de Jürgen Klopp. Toutes compétitions confondues, Xherdan Shaqiri a disputé 22 matches lors de la saison 2020-2021, pour un but. En 14 rencontres de Premier League, le numéro 23 n'a connu que cinq petites titularisations.

**BERNARDO SILVA**

**AIMERAIT TROUVER UN NOUVEAU DÉFI DANS SA CARRIÈRE**

Soumis à une très grosse concurrence du côté de Manchester City, Bernardo Silva aimerait trouver un nouveau défi dans sa carrière. Le FC Barcelone est notamment sur le coup...

À en croire les informations de la presse anglaise et notamment The Athletic, l'international portugais pourrait changer d'air lors du mercato estival et serait notamment intéressé par une arrivée en Liga.

Cela tombe plutôt bien puisque le Barça apprécie le profil de l'ancien Monégasque et serait prêt à faire une offre si le principal intéressé émet le souhait de partir des Citizens. Malgré tout, un éventuel transfert sec paraît peu probable en raison du contexte économique difficile pour les grands clubs européens, d'autant que la dette du club catalan reste un frein pour la nouvelle direction. La solution passera peut-être par un éventuel échange mais aucun joueur du Barça n'intéresse réellement le champion d'Angleterre d'après les médias britanniques.



**ACCORD TROUVÉ ENTRE L'AC MILAN ET GIROUD**

Olivier Giroud a trouvé un accord avec l'AC Milan. Il doit maintenant s'entendre avec Chelsea qui a prolongé son bail jusqu'en 2022. La Gazzetta dello Sport est formelle : Olivier Giroud a trouvé un accord avec l'AC Milan pour la saison prochaine. Le buteur de l'Équipe de France et de Chelsea s'est mis d'accord avec le club lombard pour un contrat de deux ans, plus une année en option. Les détails restent à régler concernant le salaire estimé à 4 millions d'euros net par saison, précise le quotidien italien.

**Morata reste à la Juventus jusqu'en 2022**

Attaquant numéro un de la sélection espagnole pour l'Euro 2020, Alvaro Morata (28 ans) fait les gros titres des médias locaux, suite à sa performance moyenne face à la Suède. En Italie aussi, il fait les titres mais pour une autre raison. La Juventus a trouvé un accord avec l'Atletico Madrid pour le conserver encore une saison de plus.

Bonne nouvelle pour le club turinois qui a identifié son futur attaquant, du moins deuxième attaquant. Il y a quelques heures, la Juve a officialisé le retour d'Alvaro Morata qui va rester dans le Piémont pour la saison prochaine. Dans les tuyaux depuis plusieurs semaines, l'Espagnol est aujourd'hui prêté par l'Atletico Madrid jusqu'en 2022. Les médias espagnols évoquent une offre de 10 millions d'euros, afin de prolonger le prêt du buteur espagnol. Dans douze mois, les Turinois disposeront d'une option d'achat de 30 millions d'euros et il sera possible de s'attacher les services de Morata de manière définitive.

En effet, Massimiliano Allegri semble compter sur l'ancien joueur du Real Madrid pour la saison à venir. Morata reste sur une saison prometteuse avec 20 buts en 44 rencontres toutes compétitions confondues durant la saison 2020-2021. Auteur de 11 buts en 32 matches de Serie A, le Madrilène participe actuellement à l'Euro avec la Roja et devra se rattraper lors du deuxième match face à Pologne samedi soir à 21 heures.

**Keylor Navas aurait trois belles pistes**

Un départ du portier parisien pourrait être à l'étude.

La future arrivée de l'international transalpin Gianluigi Donnarumma pourrait pousser Keylor Navas vers la sortie.

En cas de départ, le portier costaricain aurait déjà de très belles pistes pour la suite de sa carrière.

Selon les dernières informations du média Marca, ce dernier intéresserait trois clubs. Il s'agit du Milan AC, Manchester United et la Juventus Turin.

Si l'ancien madrilène a récemment prolongé, les dirigeants parisiens ne s'opposent pas à un départ. Un prix de 12 millions d'euros aurait même été fixé par le PSG.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-LIGUE ARABE

### Boukadoum à la réunion consultative des ministres arabes des Affaires étrangères à Doha

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a pris part mardi à Doha, aux travaux de la réunion consultative des ministres arabes des Affaires étrangères et à la réunion du Conseil ministériel arabe en vue d'agir et mettre un terme aux mesures éhontées prises à l'encontre des Palestiniens à Al Qods occupé, a indiqué le ministère des AE dans un communiqué.

M. Boukadoum a également participé aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes, en vue d'examiner les évolutions de l'affaire du "barrage de la renaissance" en Ethiopie. Ont été évoquées lors de la réunion de consultation "l'évolution de la situation dans la région arabe et les moyens à même de redonner un nouveau souffle à l'action arabe commune pour relever les défis édictés aux Etats arabes aux plans politique, sécuritaire et économique". Dans ce cadre, le ministre a rappelé les positions constantes de l'Algérie vis-à-vis des différentes crises menaçant la stabilité de la région, mettant en avant "l'impératif de traiter urgemment le dossier de la réforme de la Ligue arabe, booster l'esprit de solidarité arabe et œuvrer à relancer le projet de la complémentarité économique arabe". Par ailleurs, les travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue se sont penchés sur l'étude des dernières évolutions du dossier "du barrage de la renaissance éthiopien" à la lumière des ré-



serve émises par les Républiques de l'Egypte et du Soudan. Les participants ont déploré, note le communiqué, "avec inquiétude" l'absence de tout progrès dans les pourparlers entrepris entre les parties concernées sous les auspices de l'UA sur les règles de remplissage et d'opérationnalisation de ce barrage, plaidant pour la nécessaire intensification des efforts en vue de faire primer le principe de la raison et venir à bout de cette crise conformément aux disposi-

tions du Droit international yafférentes.

En marge de ces réunions, M. Boukadoum a tenu plusieurs réunions avec ses homologues arabes, pour ne citer que les MAE de Tunisie, Egypte, Qatar, Irak, Liban, Koweït, Soudan Arabie Saoudite et Palestine, lors desquelles il a évoqué les perspectives de consolidation des relations bilatérales et les questions régionales d'intérêt commun, a conclu le communiqué.

### M. Belhimer participe aux travaux de la 13<sup>e</sup> session du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de l'Information

Le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Ammar Belhimer a pris part mardi aux travaux de la 13<sup>e</sup> session du Bureau exécutif des ministres arabes de l'Information consacrés au débat de l'ordre du jour de la 51<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Information prévue mercredi au Caire, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

M. Belhimer a participé, avec la délégation l'accompagnant, aux travaux de la 13<sup>e</sup> session du

Bureau exécutif tenu à la Salle les Andalouses du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes sous la présidence de l'Irak avec la participation des ministres de l'Information et des chefs des délégations des Etats membres du Bureau.

Lors de cette réunion, les participants ont débattu l'ordre du jour de la 51<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Information prévue mercredi au Caire pour examiner les recommandations soumises par la Commission per-

manente de l'information arabe au terme des travaux de sa 95<sup>e</sup> session.

La session ministérielle du Bureau exécutif revêt "une importance particulière" au regard des développements que connaît la cause palestinienne qui figure en tête de l'ordre du jour des travaux des débats, conformément à la clause relative à "la stratégie médiatique arabe" et "le Plan d'action arabe à l'étranger" à la lumière des orientations médiatiques soutenant cette cause juste avec un es-

prit d'engagement et de solidarité entre les différents organes de média arabes". En marge de cette réunion, le ministre de la Communication a tenu des rencontres avec nombre de ses homologues arabes. Le Bureau exécutif devrait soumettre le projet d'ordre du jour et les projets de résolutions, à la lumière des recommandations élaborées par la Commission permanente, au Conseil des ministres arabes de l'Information pour approbation, a conclu le communiqué.

### PRÉTENDUE "MISSION SECRÈTE" DE M. CHANEGRIHA À PARIS

#### Démenti "catégorique" du MDN

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti "catégoriquement", mardi, l'information publiée par le site électronique du magazine "Jeune Afrique", inhérente à une "mission secrète" du Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, dénonçant une "tentative de désinformation avérée" du média français et précisant que le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) "n'a jamais caché ses déplacements".

"Dans une tentative de désinformation avérée, le site électronique du magazine «Jeune Afrique» a publié ce mardi 15 juin 2021 un article intitulé «Saïd Chanegriha, en mission secrète à Paris pour discuter du Sahel», précise

la même source. "Le MDN dément catégoriquement les allégations rapportées par ce média connu par ses tendances au service de parties hostiles à l'Algérie, et affirme que ces propos mensongers ne sont qu'une vaine tentative visant à influencer l'opinion publique, notamment lors des occasions et étapes nationales importantes de notre pays", est-il ajouté. "A cet effet, le MDN atteste que ces informations sont dénuées de toute vérité, et informe ceux qui s'y intéressent, que le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP n'a jamais caché ses déplacements ou activités aussi bien au niveau national qu'à l'étranger", conclut le MDN.

## ANP

### Visite guidée à l'ESN de Tamenfoust au profit des médias

L'Ecole nationale supérieure navale (ESN) "Général Major Mohamed Boutighane" de Tamenfoust à Alger a organisé mardi une visite guidée au profit des représentants de médias nationaux. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication des forces navales pour l'année 2020-2021 approuvé par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP). Supervisant l'ouverture de cette manifestation, le commandant de l'ENS, Mlizi Rahal a fait savoir que "cette visite vise principalement à faire connaître cette école pionnière de formation en consécration de l'activité de proximité et en renforcement du lien Armée-Nation".

Il a également salué "le rôle important des médias nationaux tant publics que privés pour éclairer

l'opinion publique sur les nouvelles des institutions de l'Etat notamment l'institution militaire ainsi que les différentes étapes d'évolution qu'elle a franchies dans divers domaines dont la formation".

A cette occasion, un exposé détaillé a été présenté sur les différentes étapes historiques de création de cet édifice de formation à caractère scientifique et militaire tout en mettant l'accent sur les formations et les spécialités phares assurées aux étudiants outre les modalités d'accès. Accompagnée du Commandant et des cadres de l'école, la délégation médiatique a visité les différentes structures pédagogiques de l'école avant de suivre une exhibition sportive en Koutksoul et d'autres activités navales exécutées par un groupe d'étudiants.

### Plusieurs opérations menées en une semaine dans le cadre de la préservation de la sécurité du pays (bilan)

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période allant du 9 au 15 juin, plusieurs opérations dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, témoignant ainsi de "l'engagement infaillible" des Forces armées à "préserver la quiétude et la sécurité" dans le pays, indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mercredi. "Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 09 au 15 juin 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements combinés de l'ANP ont appréhendés 18 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", précise le communiqué. Sur un autre registre et dans "le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires (RM), 26 narcotrafiquants et saisi 12 quintaux et 38,5 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc". A ce titre,

"des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont arrêté, au niveau des territoires des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> RM, sept (7) narcotrafiquants et saisi 11 quintaux et 98 kilogrammes de kif traité, tandis que 19 autres narcotrafiquants ont été appréhendés et 40,5 kilogrammes de kif traité et 33 856 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres RM", ajoute la même source. Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezdam, Bordj Badji Mokhtar et Djanel, 70 individus et saisi 16 véhicules, 60 groupes électrogènes, 20 marteaux-piqueurs, ainsi que des explosifs et outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 62 quintaux de tabacs, 5196 unités d'articles pyrotechniques et 1621 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Biskra, Sétif et M'sila", ajoute la même source, relevant que "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 12266 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et In Guezdam". Dans un autre contexte, "les Gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 167 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Alger, Oran, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Temouchent, Annaba et Skikda", alors que "96 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, El Oued, Béchar, Oran, In Salah et In Azenas", précise le communiqué.

## JUSTICE

### Affaire Sonatrach 1 : réouverture du procès à la prochaine session criminelle

Le tribunal criminel de la Cour d'Alger a décidé, mercredi, de reporter à la prochaine session criminelle le réexamen de l'affaire de Sonatrach 1 dans laquelle l'ancien P-DG du groupe Mohamed Meziane et ses deux fils ainsi que 15 autres accusés sont poursuivis dans des affaires de corruption et de passation de marchés en violation de la loi. Le report de ce procès intervient à la demande de la défense en raison de l'absence de nombreuses parties, notamment des parties étrangères. Sont poursuivis dans cette affaire plusieurs personnes morales dont le "groupe Saipem Contracting Algeria", "le groupe Contel-Funkwerk", "la SARL Contel Algérie" et "la société Funkwerk".

La Cour Suprême a décidé le réexamen de cette affaire suite à un pourvoi en cassation pour son en-

rôlement de nouveau devant le tribunal criminel de la Cour d'Alger. A cet effet, la Cour d'Alger avait prononcé, le 2 février 2016, des peines allant de 18 mois à six (6) ans de prison et des amendes avec sursis à l'encontre 12 accusés, tandis que 7 autres ont été acquittés. Meziane Mohamed, l'ancien PDG de Sonatrach, avait été condamné à une peine de cinq (5) ans avec sursis assortie de deux (2) millions DA d'amende. Le fils de l'ancien P-DG du Groupe Redha, gérant du groupe "Contel" a été condamné à 6 ans de prison assortis d'une amende d'un million de Da. Les accusés sont poursuivis pour association de malfaiteurs, passation de marché en violation des législations en vigueur, octroi d'indus avantages, abus de fonction, conflit d'intérêt et blanchiment d'argent.